

ENQUÊTE 2025

KINÉSITHÉRAPIE LIBÉRALE EN BRETAGNE : CARTOGRAPHIER LES TENSIONS, OUVRIR DES PERSPECTIVES

Mars 2025

JOY RAYNAUD : Consultante spécialiste de l'accès aux soins et des inégalités territoriales de santé.
Docteur en géographie et aménagement du territoire.

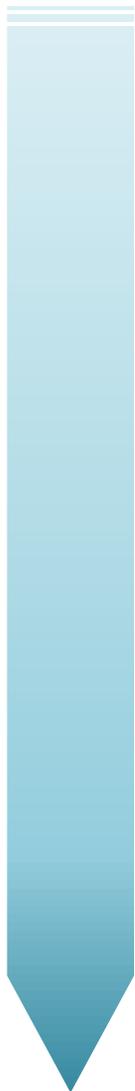
OBJECTIF : UNE ENQUÊTE POUR COMPRENDRE ET ORIENTER LES ACTIONS FUTURES

▶ QUATRE OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. **Mesurer les tensions entre l'offre et la demande** à l'échelle locale à travers des indicateurs clés (délais de rendez-vous, accès aux soins, capacité d'accueil des nouveaux patients).
2. **Comprendre les conditions d'exercice des kinésithérapeutes**, leur implication dans des structures coordonnées et leur perception du zonage.
3. **Anticiper les évolutions de la profession** en identifiant les aspirations des praticiens (consultations à domicile, spécialisation, prévention).
4. **Valoriser le rôle de l'URPS** en produisant des données objectives et du contenu informatif pour accompagner les kinésithérapeutes dans leur pratique.

▶ MÉTHODOLOGIE : 4 axes d'analyse (âge, type d'exercice, zonage, typologie territoriale).

Orienter les actions futures en matière d'accès aux soins et d'organisation de la kinésithérapie en Bretagne.



PARTIE 1

Données territoriales et représentativité des répondants

PARTIE 2

Kinésithérapeutes : quels modes d'exercice aujourd'hui ?

PARTIE 3

Capacité à accueillir de nouveaux patients et modalités d'exercice

PARTIE 4

Trajectoires professionnelles : entre incitations, fragilités et projections

PARTIE 5

Perceptions et attentes vis-à-vis de l'URPS Kiné Bretagne

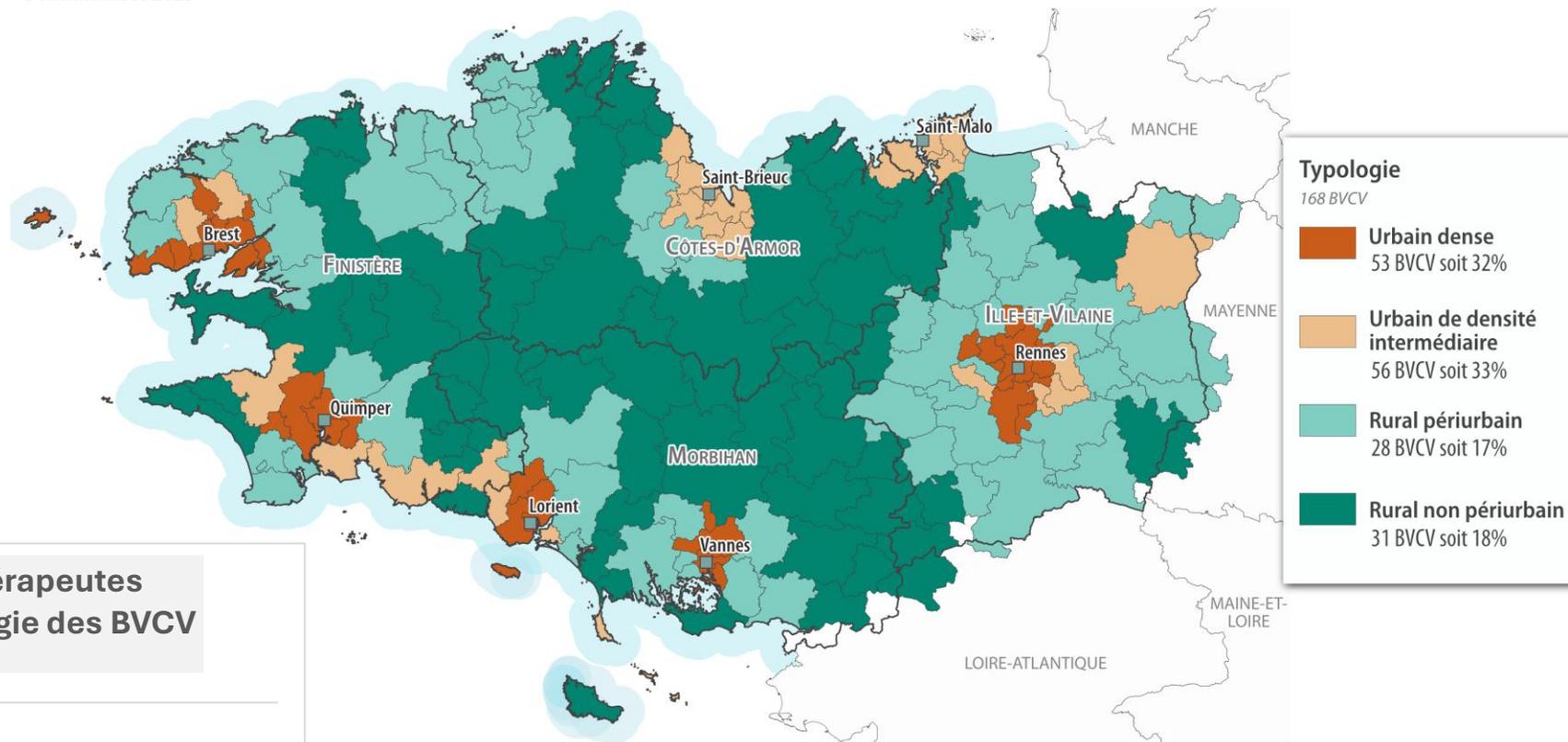
PARTIE 1

DONNÉES TERRITORIALES ET REPRÉSENTATIVITÉ DES RÉPONDANTS

STRUCTURATION TERRITORIALE DE LA BRETAGNE ET LIEU D'EXERCICE DES KINÉS

LA TYPOLOGIE DES BASSINS DE VIE / CANTONS-VILLES DE BRETAGNE

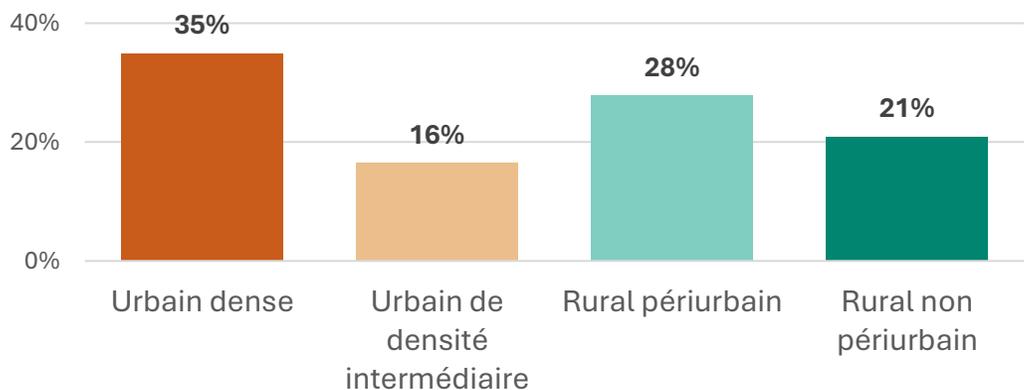
Données Insee 2023



- ▶ **35%** des kinésithérapeutes en Bretagne exercent dans **5 BVCV urbains denses** : Rennes, Brest, Quimper, Lorient, Vannes.
- ▶ **49%** exercent **en rural**.

La répartition des 4 397 kinésithérapeutes libéraux de Bretagne selon la typologie des BVCV

(FNPS décembre 2024 et Insee)



LA DENSITÉ

BASSINS DE VIE / CANTONS (BVCV)

4 397

kinés libéraux en 2024

12,9 kinés pour 10 000 hab.

en Bretagne

12,5 en France

+0,5% par an

Taux d'évolution de la population entre 2015 et 2021

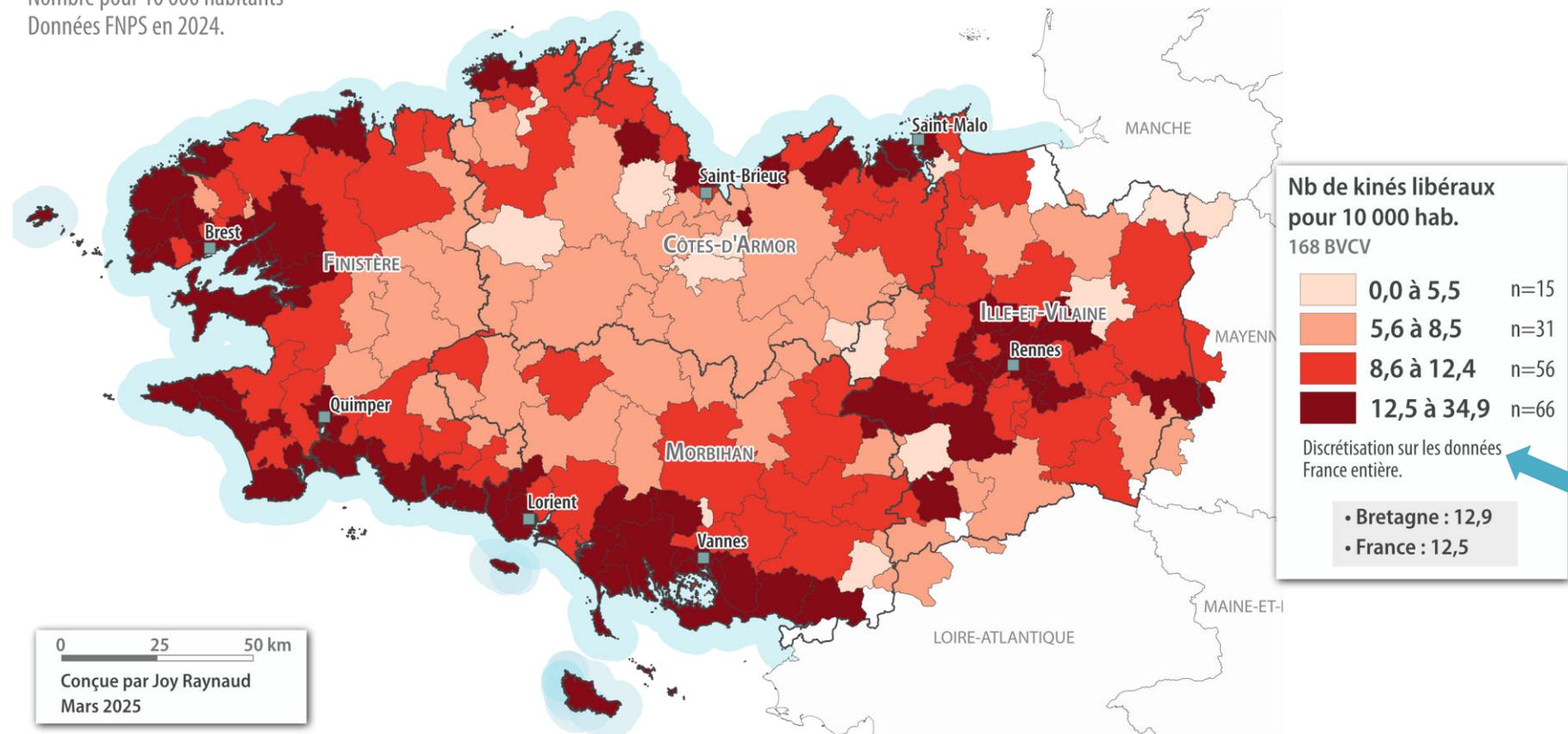
Une concentration dans les pôles urbains et le littoral, contrairement aux espaces ruraux



Les écarts à la moyenne nationale reflètent-ils vraiment l'accès aux soins réels de la population ?

LA DENSITÉ DE KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX EN 2024

Nombre pour 10 000 habitants
Données FNPS en 2024.



- ▶ **Zones de forte densité** : Grandes agglomérations et pôles urbains : Rennes, Quimper et au sud du Morbihan. **Littoral attractif** : Certaines zones côtières (Golfe du Morbihan, ouest de Saint-Malo).
- ▶ **Zones de densité intermédiaire** : BVCV en seconde ligne sur la frange littorale (Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan), des BVCV correspondant souvent à des villes moyennes et des périphéries urbaines (Ille-et-Vilaine).
- ▶ **Zones de faible densité** : **Espaces ruraux et isolés** : Le centre de la Bretagne (est Finistère, Côtes-d'Armor, nord Morbihan). **15 BVCV** aux densités inférieures à 5,5 kinés pour 10 000 hab.

ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DEPUIS 5 ANS

+1,9

kinés libéraux pour 10 000 habitants en 5 ans

Une dynamique similaire à celle de la France

Des territoires attractifs

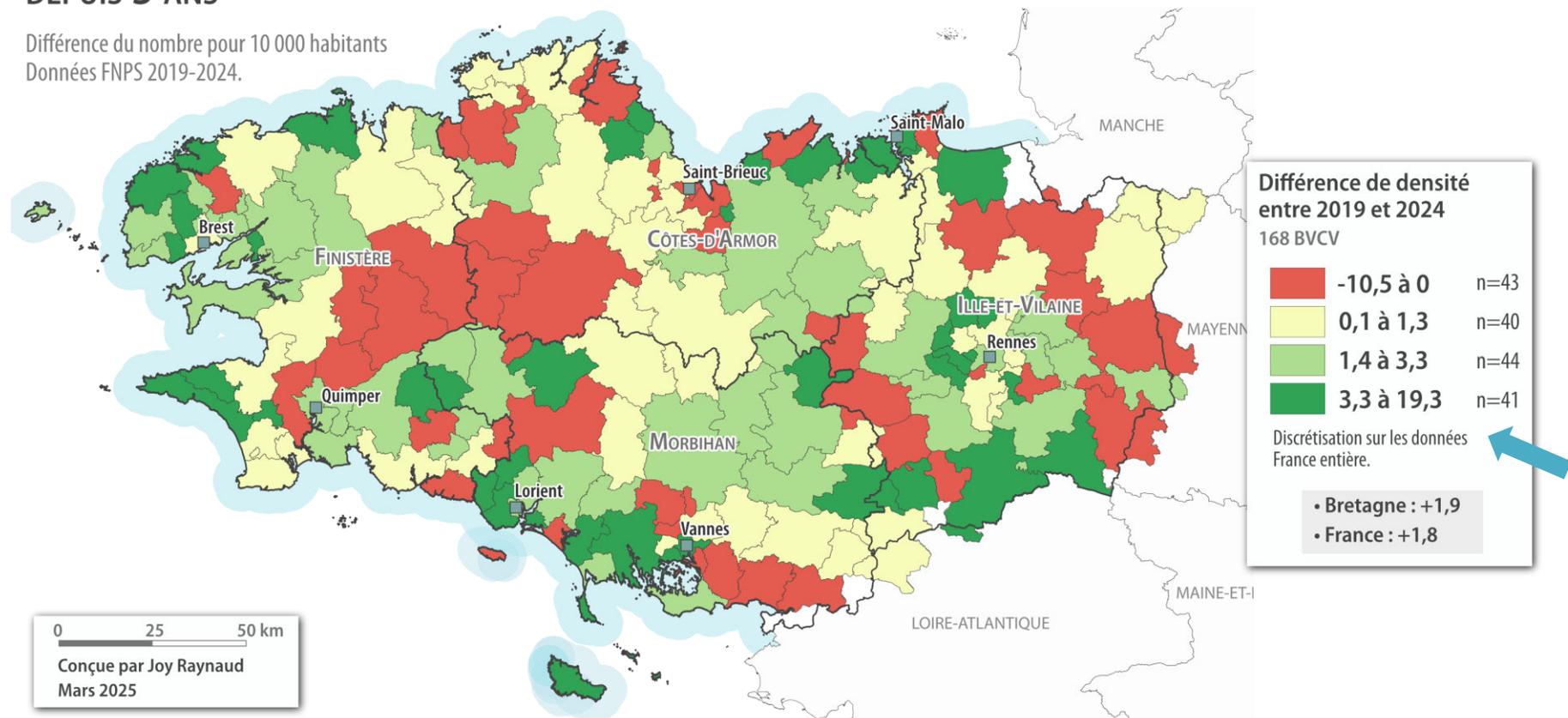
Vern-sur-Seiche	Belz
Plonéour-Lanvern	Auray
Lamballe-Armor	Riantec
Vannes	Guidel
Pipriac	Brest-3

Des BVCV fragiles

Tréguier	Vannes-2
Bégard	Plestin-les-Grèves
Val d'Anast	Saint-Malo-1
Guipry-Messac	Callac
Pleyben	Plestin-les-Grèves

L'ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DE KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX DEPUIS 5 ANS

Différence du nombre pour 10 000 habitants
Données FNPS 2019-2024.



- ▶ **Diminution marquée** à l'intérieur des terres du Finistère et des Côtes-d'Armor (Pleyben, Châteauneuf-du-Faou, Plouay) et sur certaines zones côtières comme au sud de Vannes (Nivillac), à Paimpol, Saint-Brieuc et St-Malo.
- ▶ **Densité en hausse** dans les pôles urbains (Rennes, Brest, Lorient, Vannes), ainsi que les BVCV côtiers attractifs (ouest de Saint-Malo, pointe Finistérienne (Ploudalmézeau, Plouhinec).
- ▶ **DYNAMIQUE GLOBALE** : Une polarisation avec une concentration des kinés en milieux urbains et sur les littoraux attractifs, au détriment de certaines zones rurales (et littorales).

LES VARIABLES CARACTÉRISANT LES RÉPONDANTS

4 VARIABLES POUR CROISER LES RÉPONSES :

- ▶ La classe d'âge
- ▶ L'exercice en structure de soins coordonnés
- ▶ La catégorie du zonage
- ▶ La typologie du BVCV.

ÉCARTS AVEC L'EFFECTIF TOTAL DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX DE LA RÉGION :

- ▶ Une sur-représentation des 40-49 ans contrairement aux moins de 40 ans.
- ▶ Une sur-représentation des zones non prioritaire et intermédiaire contrairement aux zones sous et très sous dotées.

VARIABLES CARACTÉRISANT LES RÉPONDANTS	NOMBRE DE RÉPONDANTS	PROPORTION DE RÉPONDANTS	TOTAL EN BRETAGNE	ÉCARTS
Moins de 30 ans	62	7%	47% de moins de 40 ans	-10%
Entre 30 et 39 ans	273	30%		
Entre 40 et 49 ans	311	34%	26%	+8%
Entre 50 et 59 ans	213	23%	21%	+2%
60 ans et plus	68	7%	6%	+1%
En structure de soins coordonnés	442	48%	-	-
Hors structure de soins coordonnés	485	52%	-	-
Urbain dense	334	36%	35%	+1%
Urbain de densité intermédiaire	129	14%	16%	-2%
Rural périurbain	271	29%	28%	+1%
Rural non périurbain	193	21%	21%	0%
Zone non prioritaire	216	23%	9%	+14%
Zone intermédiaire	537	58%	52%	+6%
Zone sous dotée	112	12%	21%	-9%
Zone très sous dotée	62	7%	18%	-11%
Total	927	100%	100%	-

LA RÉPARTITION DES RÉPONDANTS

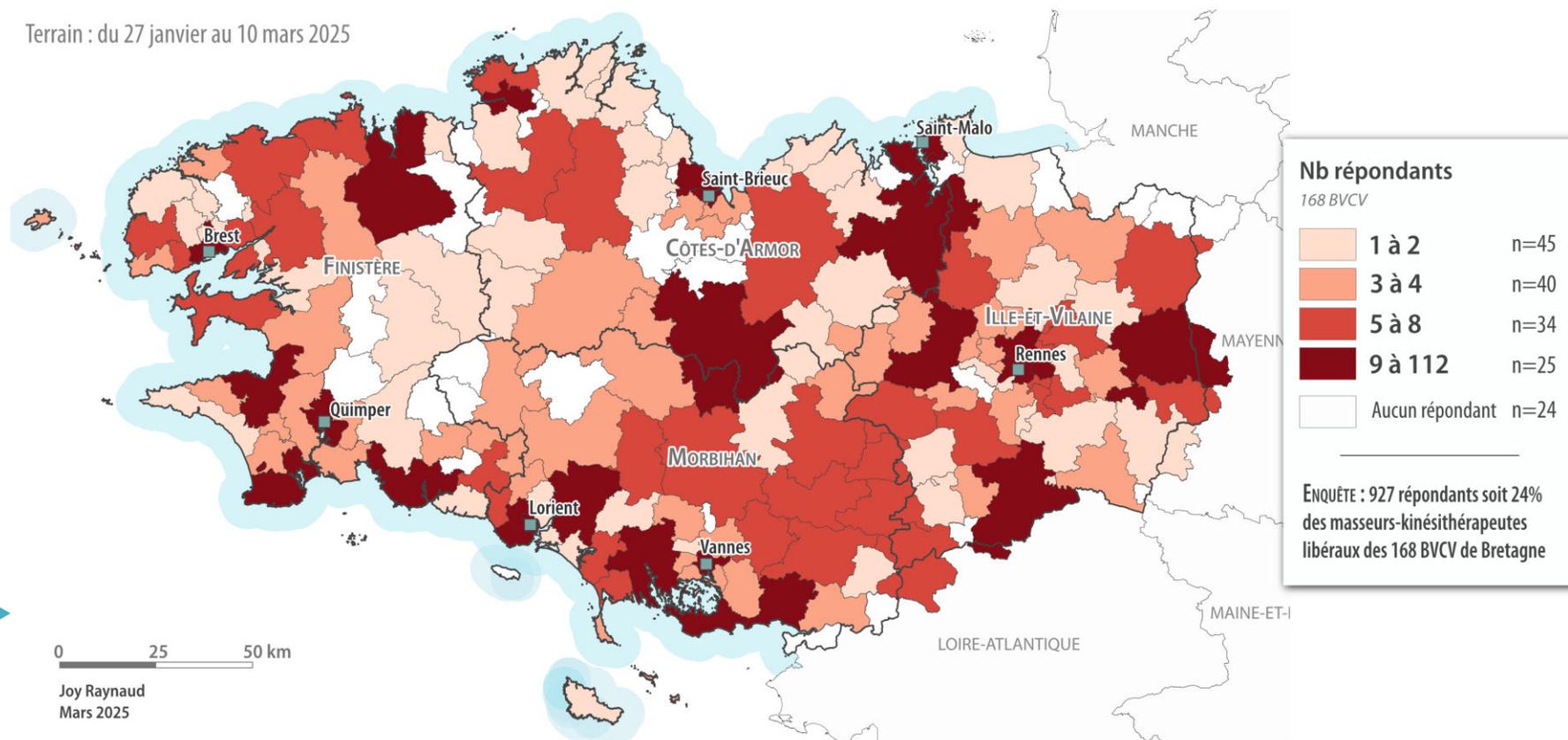
927
répondants

24%
des 3 829 kinés libéraux
actifs en Bretagne
(SNDS 2023)

86%
des 168 BVCV sont couverts
et l'ensemble des 4
départements

LA RÉPARTITION DES 927 KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX BRETONS RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE URPS

Terrain : du 27 janvier au 10 mars 2025



LA REPRÉSENTATIVITÉ : PART DES RÉPONDANTS SUR CHAQUE BVCV

LA REPRÉSENTATIVITÉ DES 927 RÉPONDANTS SUR CHAQUE BASSIN DE VIE / CANTON-VILLE

Enquête URPS auprès des kinésithérapeutes libéraux bretons du 27 janvier au 10 mars 2025

70%

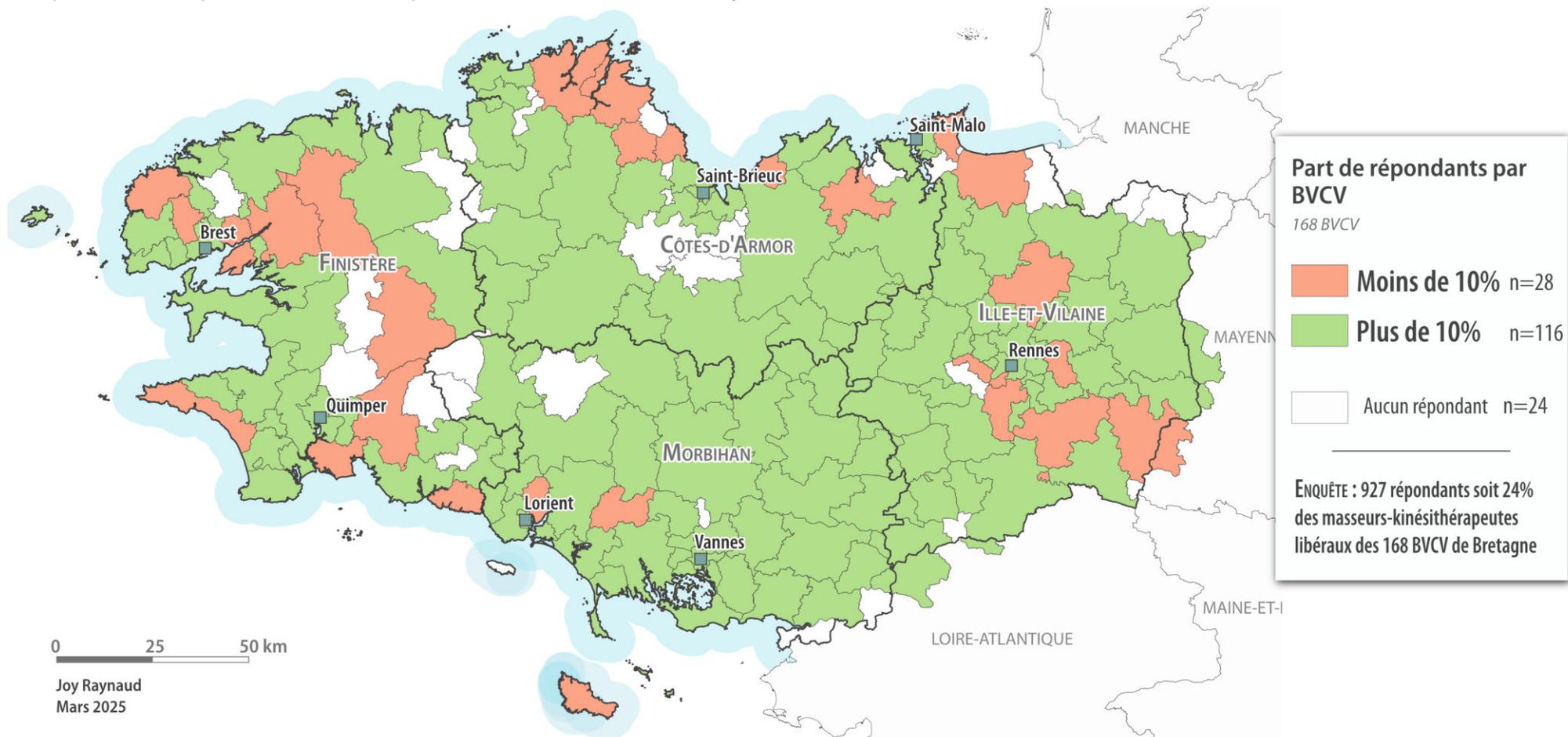
des BVCV ont un nombre de répondants supérieur à 10% du total des kinés exerçant en BVCV.

14%

Seulement des BVCV ont un nombre de répondants inférieur à 10% du total des kinés exerçant en BVCV.

14%

Des BVCV n'ont aucun répondant



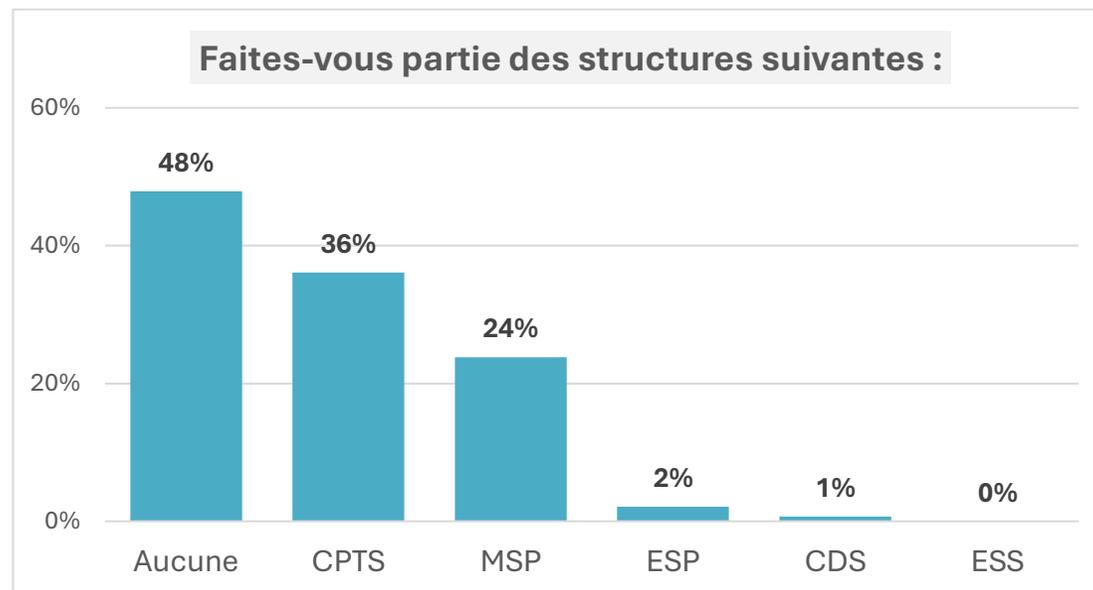
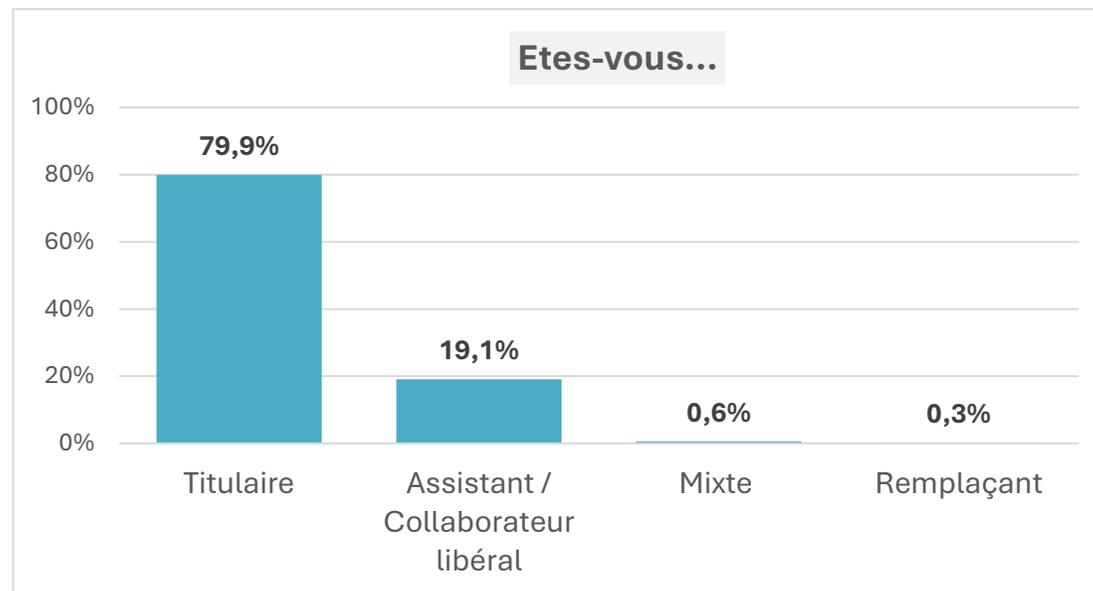
PARTIE 2

KINÉSITHÉRAPEUTES : QUELS MODES D'EXERCICE
AUJOURD'HUI ?

STATUT ET EXERCICE EN STRUCTURE DE SOINS COORDONNÉS

80%
des répondants sont titulaires

52 %
des répondants exercent en structure de soins coordonnés



EN MOYENNE, COMBIEN D'HEURES TRAVAILLEZ-VOUS AU TOTAL PAR SEMAINE ? (1/2)

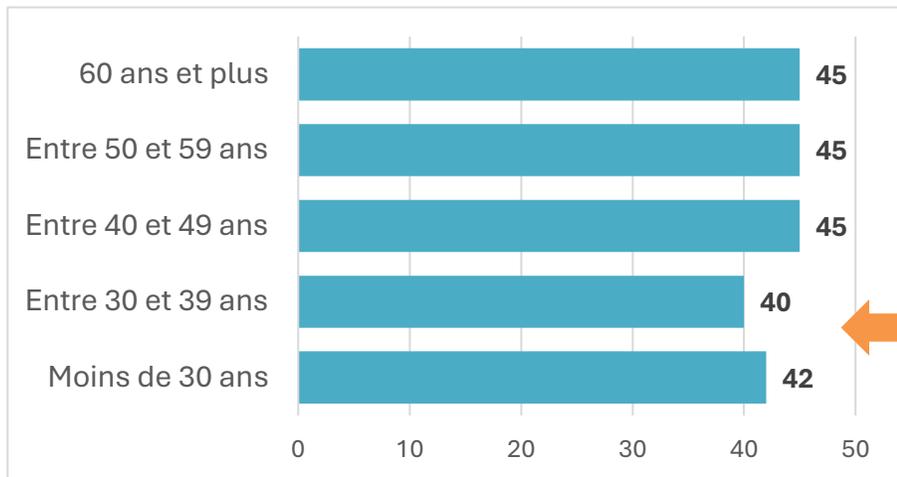
45 heures

▶ **Peu de différences observées suivant les croisements.**

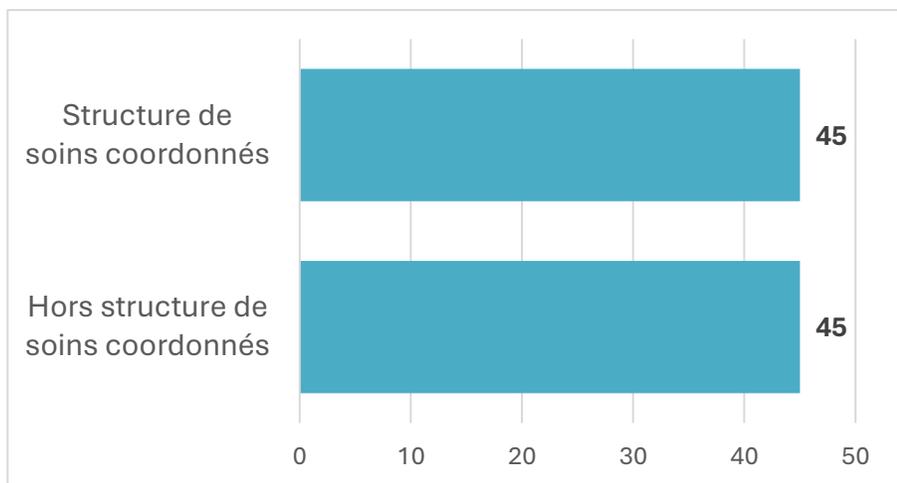
▶ **Profil des kinés travaillant un peu moins :**

- ▶ Jeunes, âgés de moins de 40 ans
- ▶ Urbain de densité intermédiaire
- ▶ Zone non prioritaire.

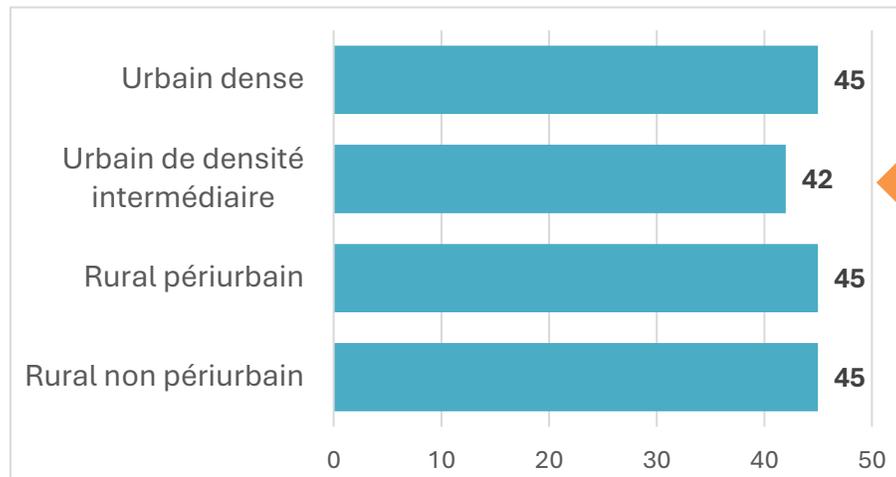
▶ Selon l'âge



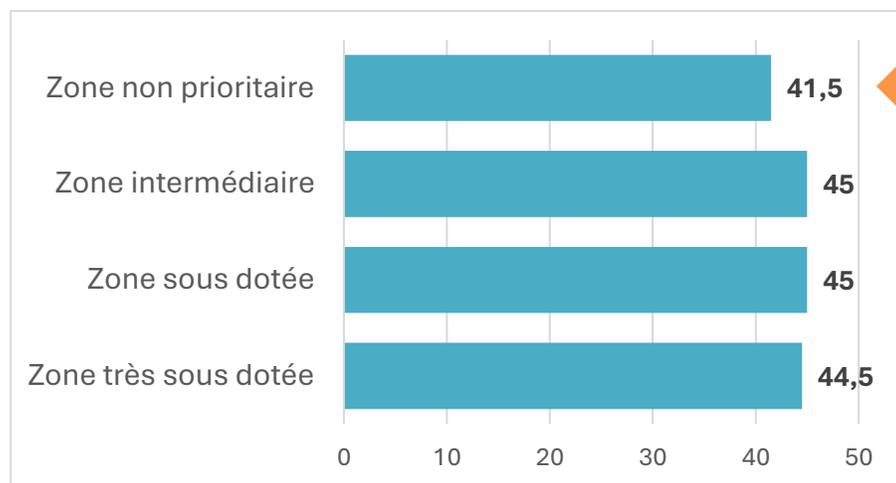
▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le zonage



EN MOYENNE, COMBIEN D'HEURES TRAVAILLEZ-VOUS AU TOTAL PAR SEMAINE ? (2/2)

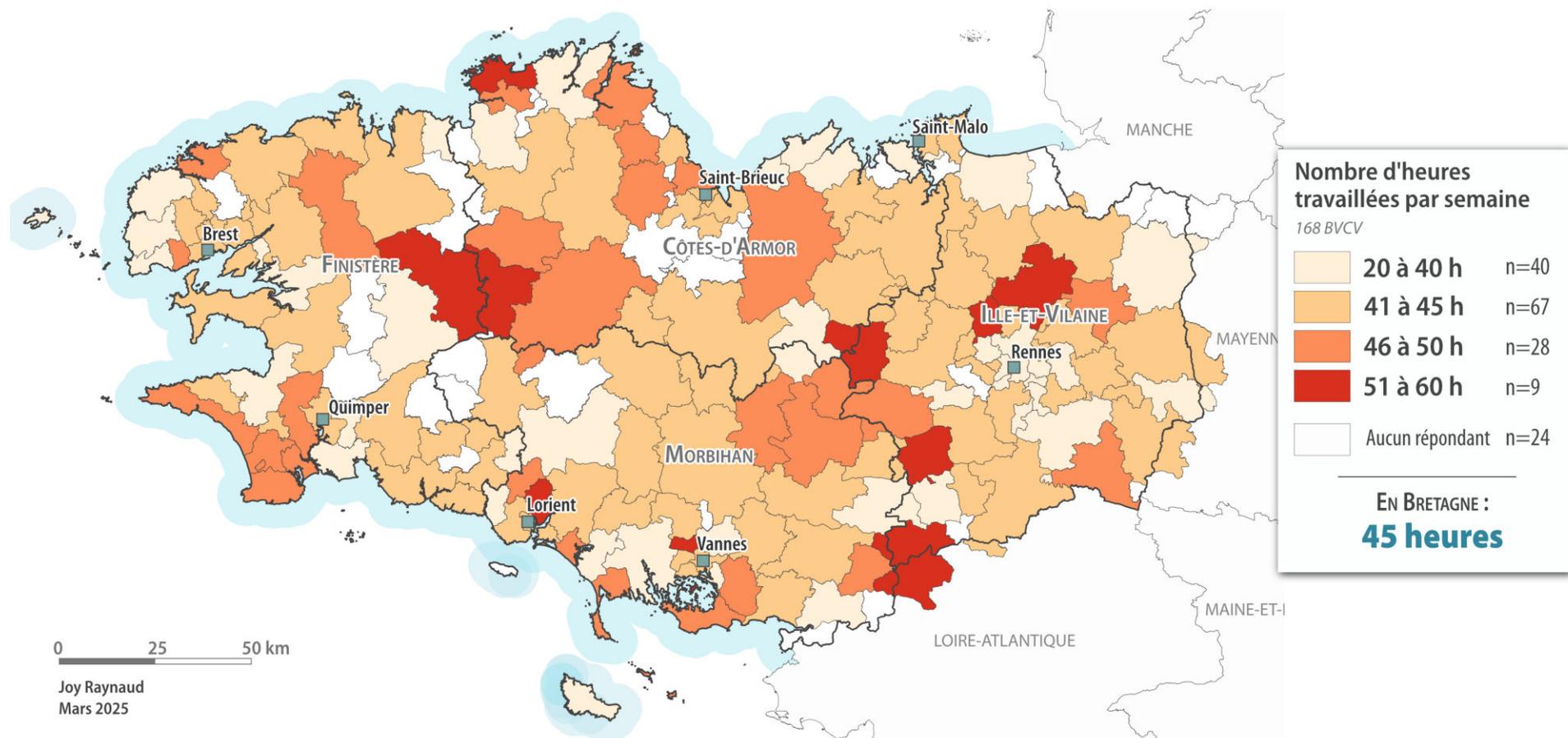
LE TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE DES KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

Temps médian exprimée en heures

► Peu de logiques spatiales :

► Un temps de travail supérieur à 50 heures concerne plusieurs types d'espace : ruraux, périurbains ou littoraux.

► Un temps de travail inférieur à 40 heures concerne : l'urbain dense, le rural, le périurbain et le littoral.



EN 2024, COMBIEN DE CONSULTATIONS À DOMICILE AVEZ-VOUS EFFECTUÉES EN MOYENNE PAR SEMAINE ?

(1/2)

12 consultations à domicile

Nombre médian

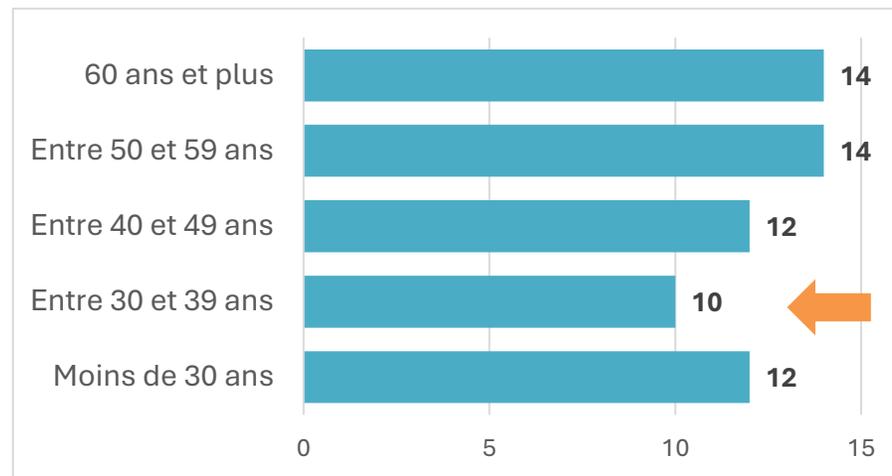
Des différences notoires selon le zonage.

Profil de ceux effectuant moins de domicile :

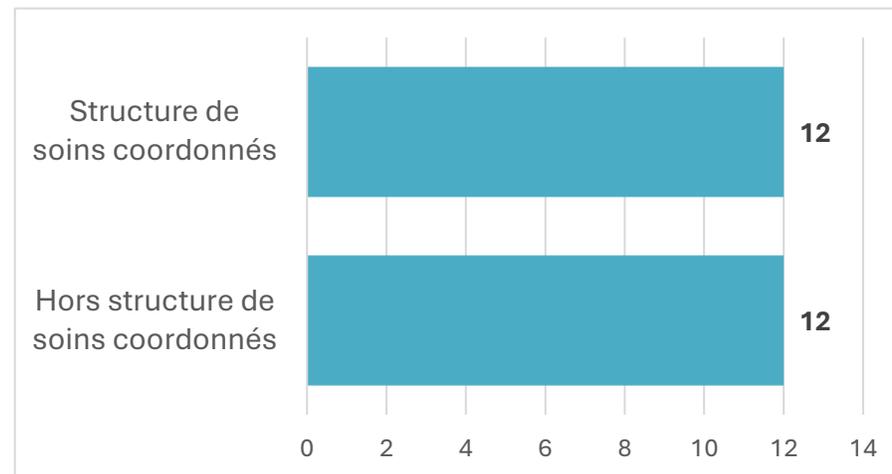
- ▶ 30-39 ans
- ▶ Urbains
- ▶ Zone non prioritaire.

- ▶ Pas de différence suivant l'exercice coordonné

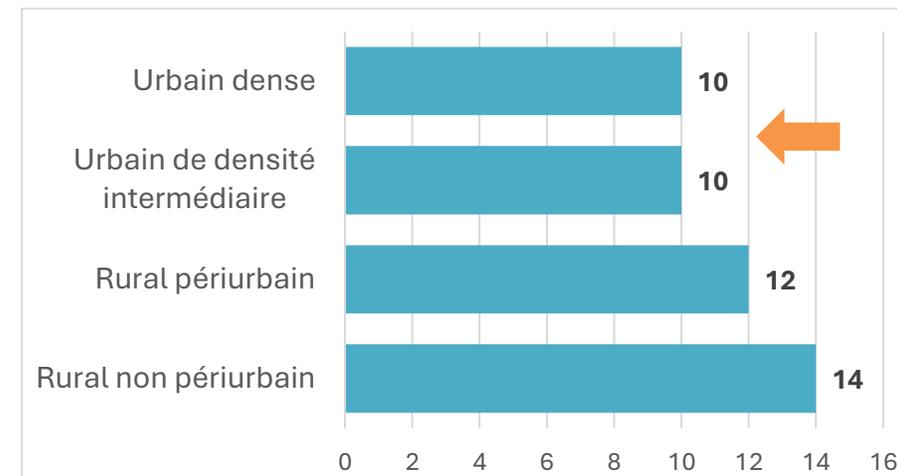
Selon l'âge



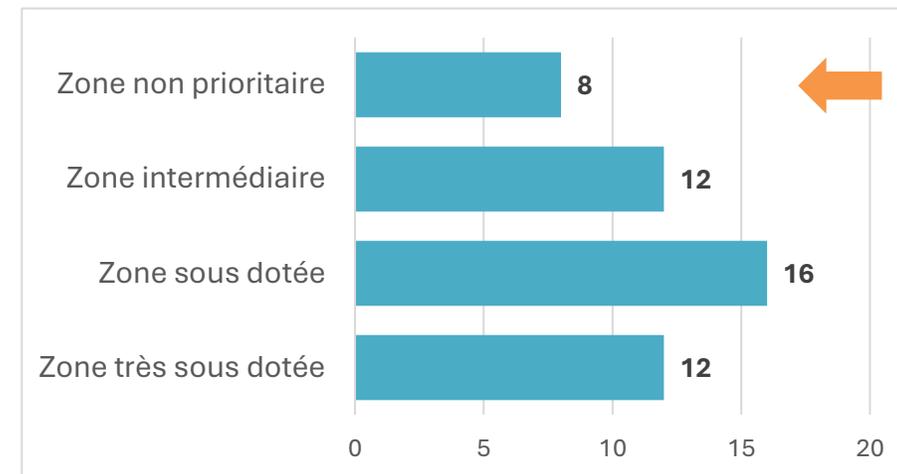
Selon le type d'exercice



Selon la typologie du territoire



Selon le zonage



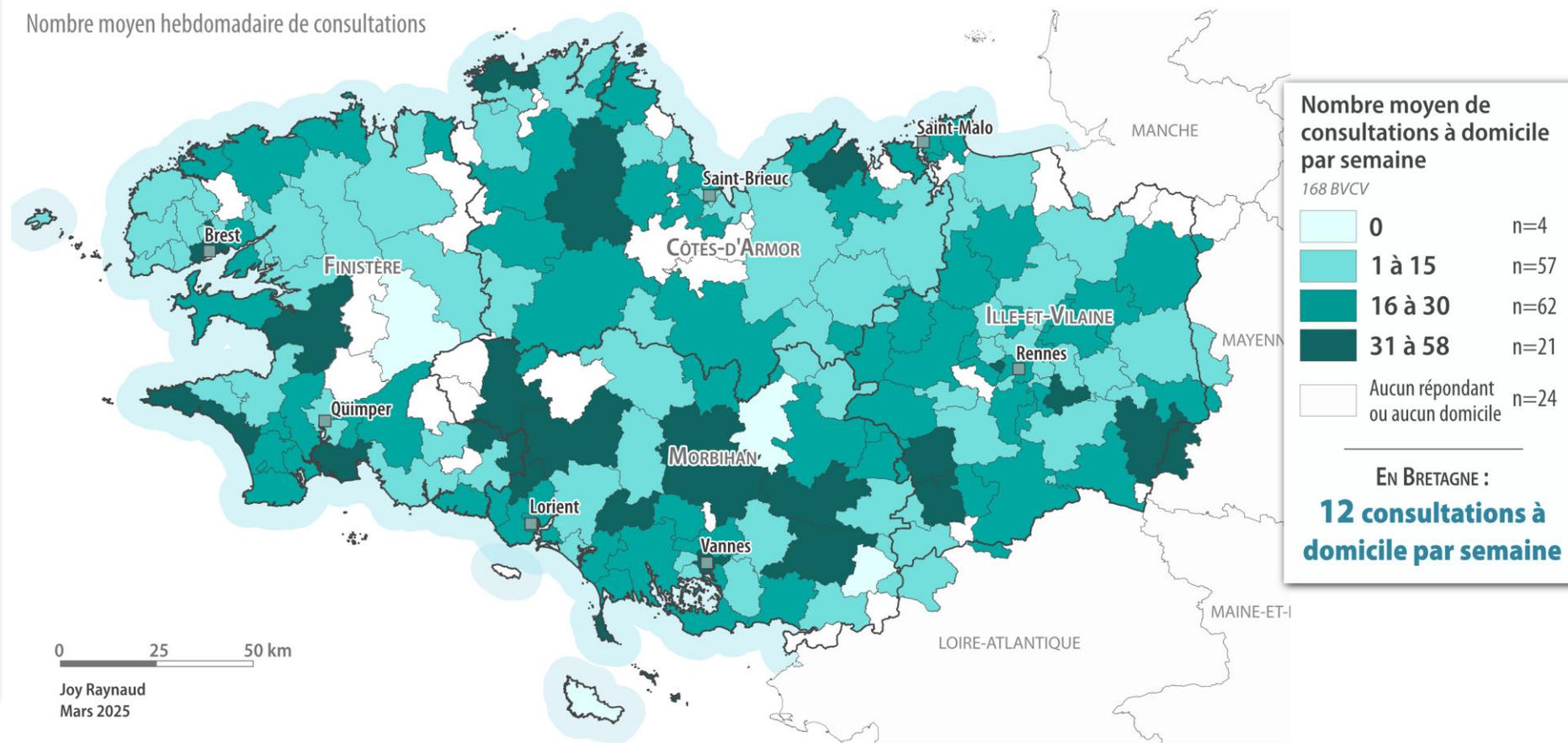
EN 2024, COMBIEN DE CONSULTATIONS À DOMICILE AVEZ-VOUS EFFECTUÉES EN MOYENNE PAR SEMAINE ?

(2/2)

- ▶ Sur **un tiers** des BVCV, les répondants effectuent moins de 16 consultations par semaine.
- ▶ Sur **un peu plus d'un tiers** des BVCV, on compte entre 16 et 30 consultations/sem.
- ▶ Sur **13%** des BVCV, on dénombre plus de 31 consultations/sem.
- ▶ Les **bassins de vie ruraux** et plu largement la moitié sud de la Bretagne observent un nombre de consultations à domicile plus élevé.

LE NOMBRE DE CONSULTATIONS À DOMICILE EFFECTUÉES CHAQUE SEMAINE PAR LES KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

Nombre moyen hebdomadaire de consultations



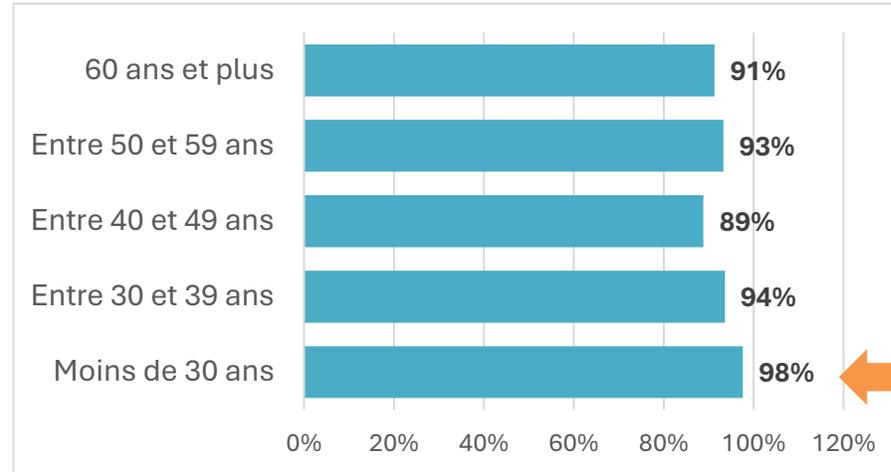
QUELLE PART REPRÉSENTE VOTRE ACTIVITÉ CONVENTIONNELLE DE 0 À 100% ?

92%

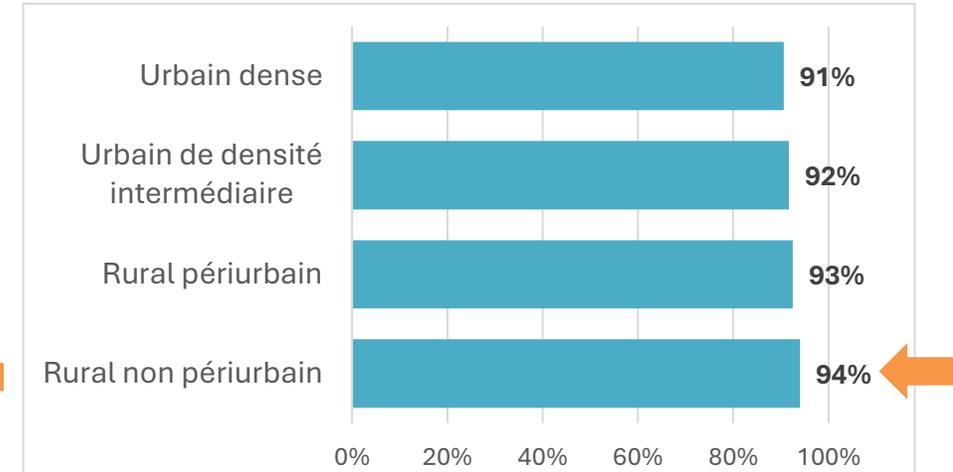
- ▶ Peu de différences observées suivant les croisements.
- ▶ **Activité conventionnelle élevée :**
 - ▶ Moins de 30 ans
 - ▶ Rural non périurbain
 - ▶ Zone très sous dotée

- ▶ **Top 5 des BVCV ayant la plus faible part :**
 - ▶ Plouhinec (56) : 45%, Intermédiaire
 - ▶ Vannes-2 (60%), non prioritaire
 - ▶ Bruz (63%), Intermédiaire
 - ▶ Plouhinec (29) : 65%, sous dotée
 - ▶ Nivillac (65%), sous dotée.

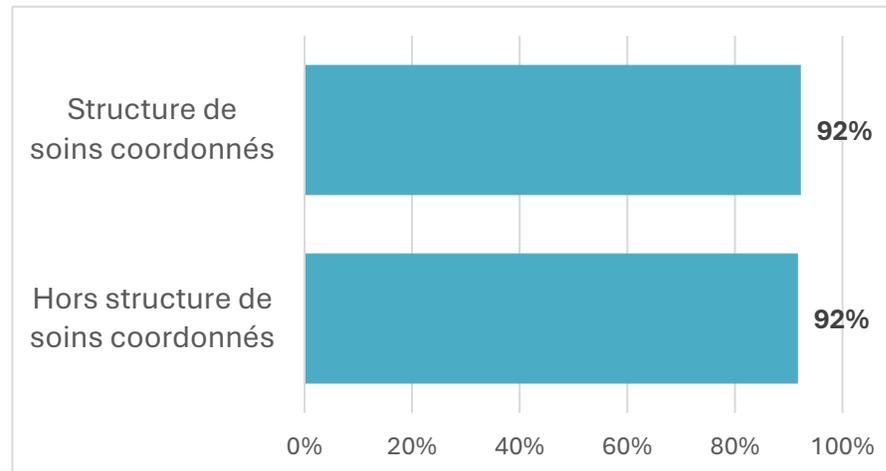
▶ Selon l'âge



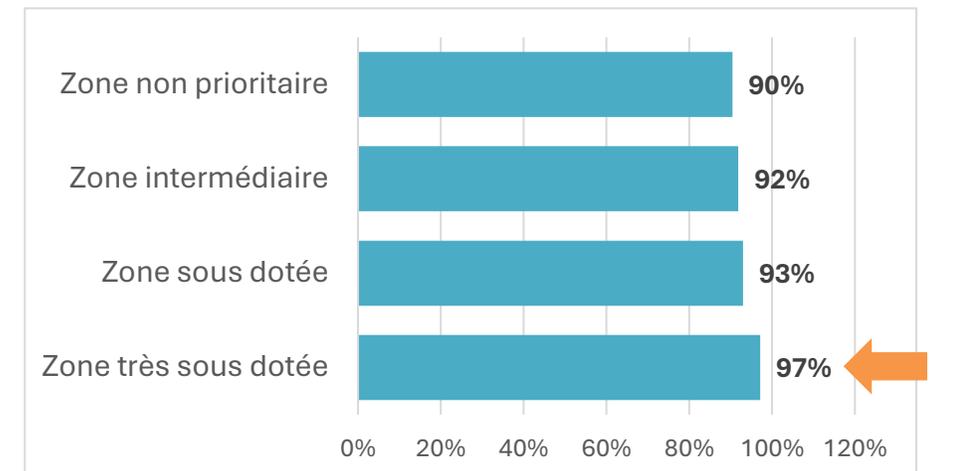
▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon le zonage



PRATIQUEZ-VOUS UNE ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE (EXCLUSIVE OU NON EXCLUSIVE) ?

Oui pour 43%

- ▶ Activité généraliste : **57%**
- ▶ Spécifique exclusive : **12%**
- ▶ Spécifique non exclusive : **31%**

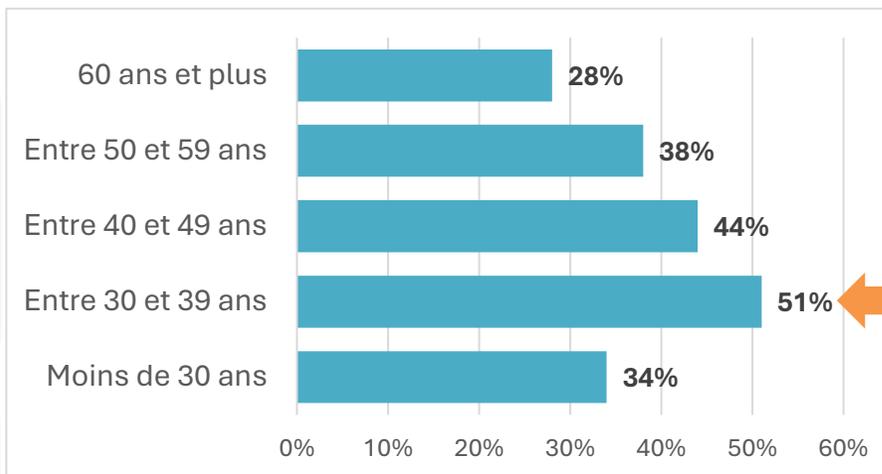
▶ Activité spécifique plus fréquente chez les **30-49 ans** (51%) suggérant une volonté d'expertise affirmée en début de carrière.

▶ Plus courante **hors structures coordonnées** (47% vs 38%)

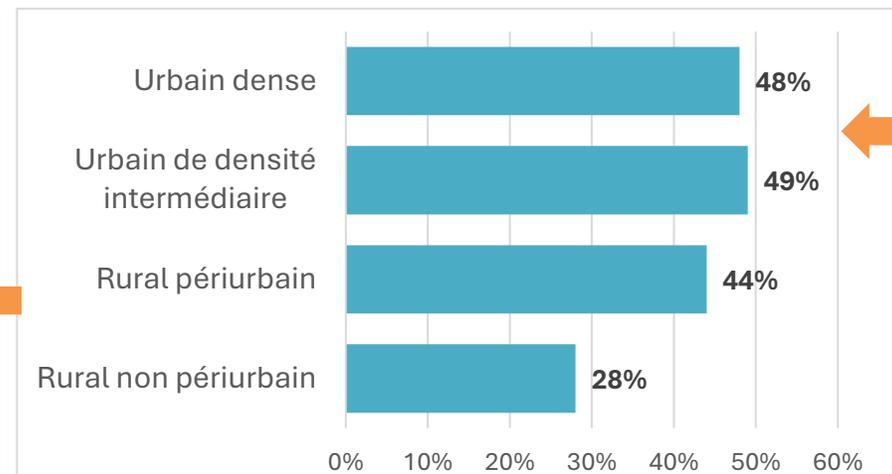
▶ Davantage exercée en **milieu urbain** (48-49%)

▶ Moins fréquente en zones sous-dotées (32%) et très sous-dotées (26%).

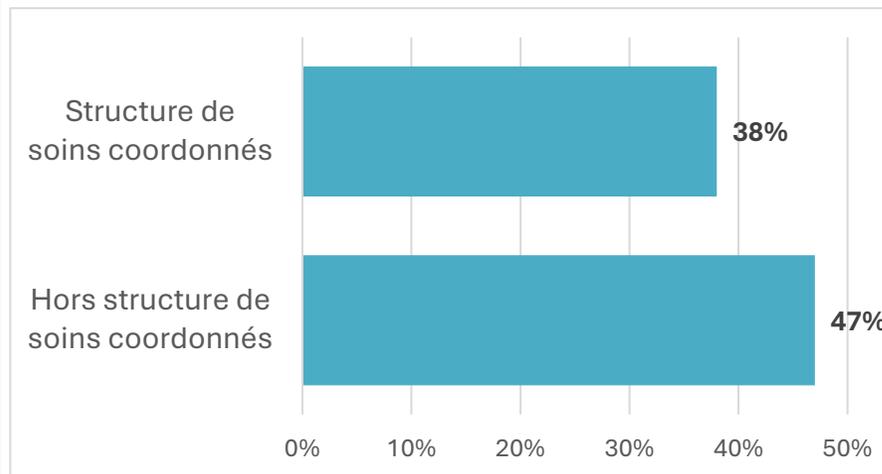
▶ Selon l'âge



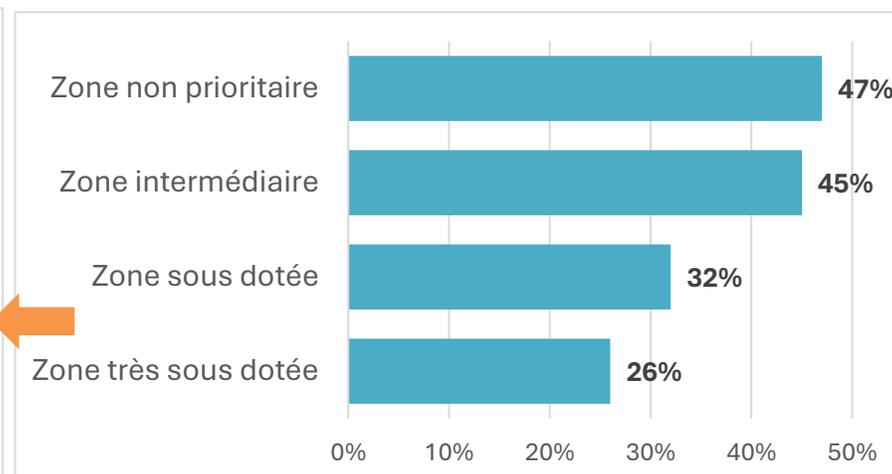
▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon le zonage



PARTIE 3

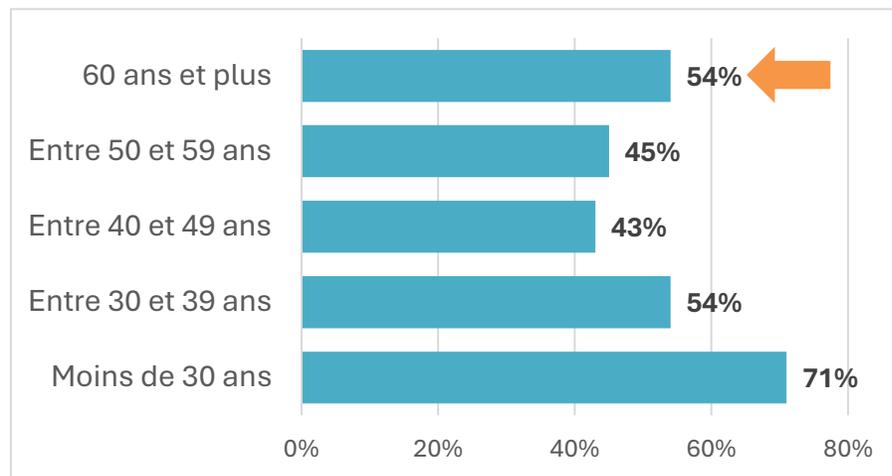
CAPACITÉ À ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PATIENTS ET MODALITÉS D'EXERCICE

ÊTES-VOUS EN MESURE DE PRENDRE EN CHARGE DE NOUVEAUX PATIENTS SANS MODIFIER VOTRE EMPLOI DU TEMPS ACTUEL ? (1/2)

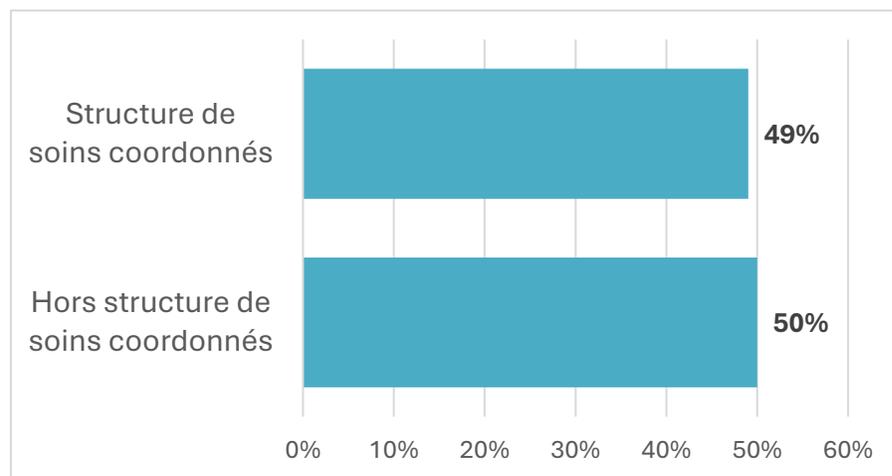
Oui pour 49%

- ▶ Les kinés exerçant en **urbain dense** et en **zone non prioritaire** prennent davantage de nouveaux patients.
- ▶ Dans une moindre mesure, on observe également les **60 ans et plus**.
- ▶ Les **moins de 30 ans** se constituent une patientèle.

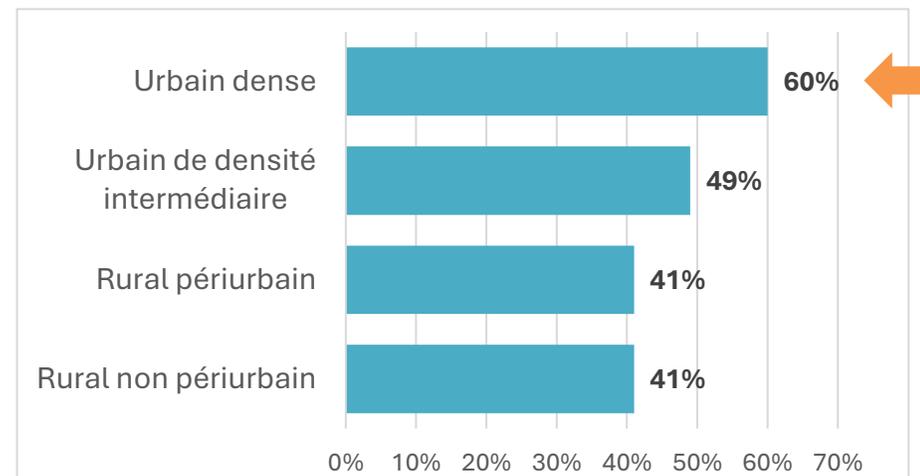
▶ Selon l'âge



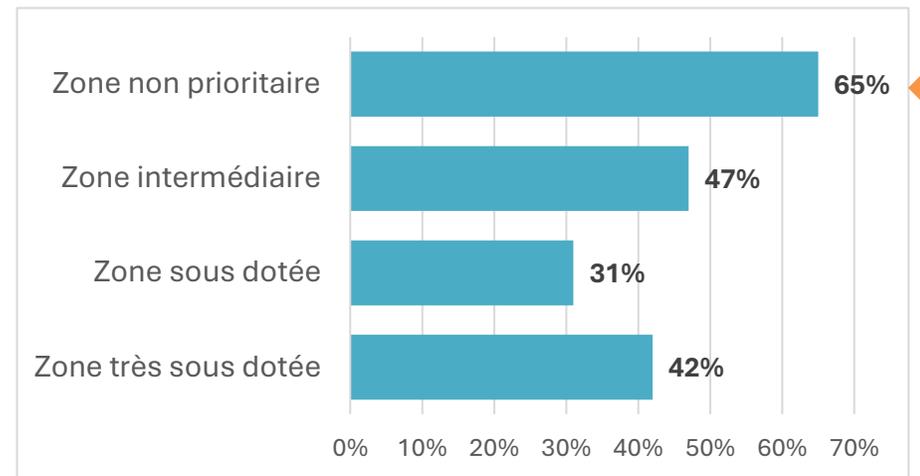
▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le zonage

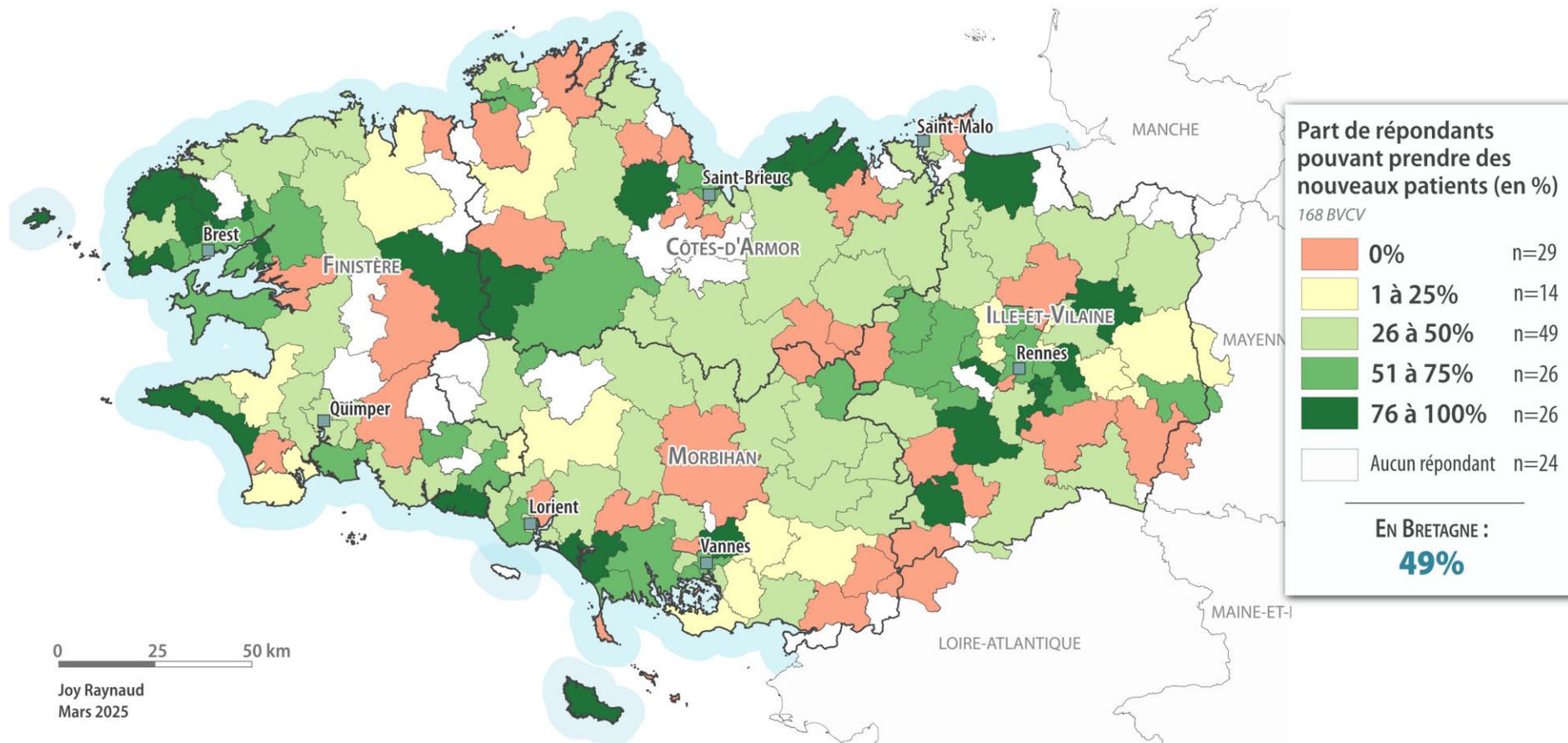


ÊTES-VOUS EN MESURE DE PRENDRE EN CHARGE DE NOUVEAUX PATIENTS SANS MODIFIER VOTRE EMPLOI DU TEMPS ACTUEL ? (2/2)

- ▶ **17% des BVCV** ayant des répondants ne peuvent accepter de nouveaux patients.
- ▶ Il s'agit de territoires ruraux pour la plupart.
- ▶ Pourtant les BVCV urbains denses ont également des difficultés à prendre en charge des nouveaux patients (50 à 75%).
- ▶ **Cette difficulté d'accès aux soins s'observe potentiellement partout.**

LA CAPACITÉ À PRENDRE EN CHARGE DE NOUVEAUX PATIENTS EN KINÉSITHÉRAPIE

Part de répondants pouvant le faire sans modifier leur emploi du temps



QUEL EST LE DÉLAI MOYEN (EN JOURS) POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC VOUS ? (1/5)

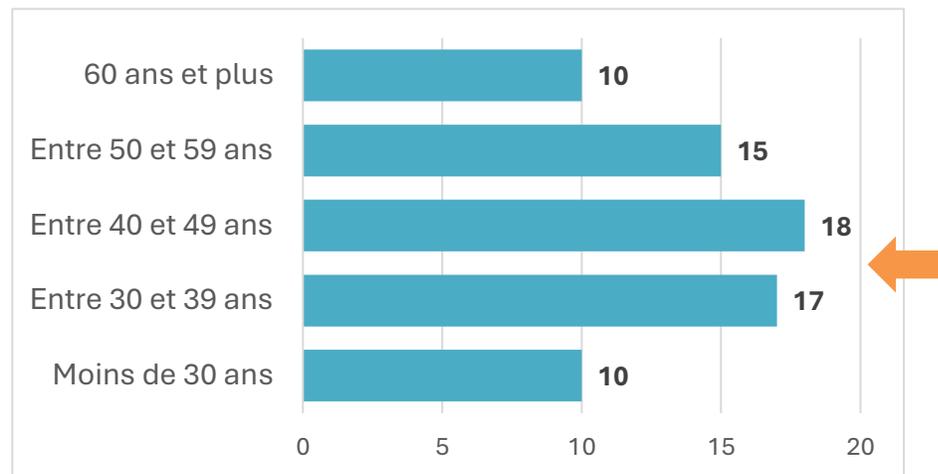
Délai médian

15 jours

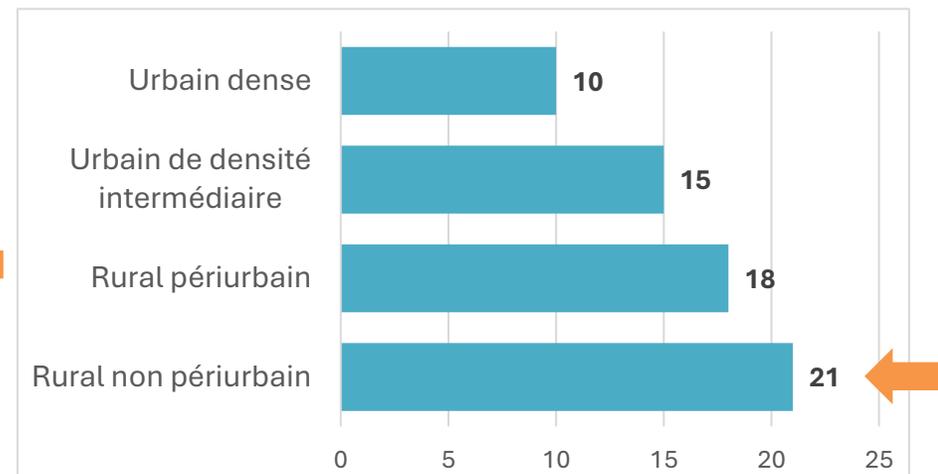
3 enseignements :

- ▶ Les délais les plus longs sont observés en **rural** et en **zone sous-dotée** (donc sans aide incitative).
- ▶ Les **30-50 ans** ont les délais les plus longs (tandis que le nombre d'heures travaillées est proche).
- ▶ Aucune différence suivant l'exercice en structure de soins coordonnés !

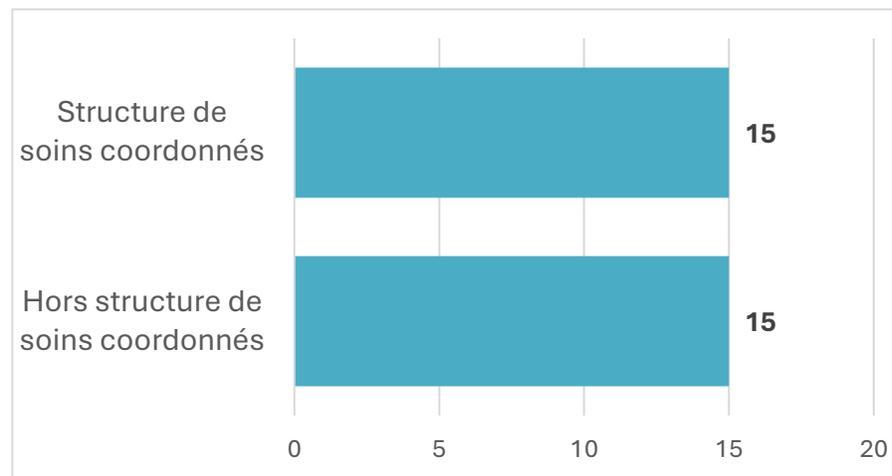
▶ Selon l'âge



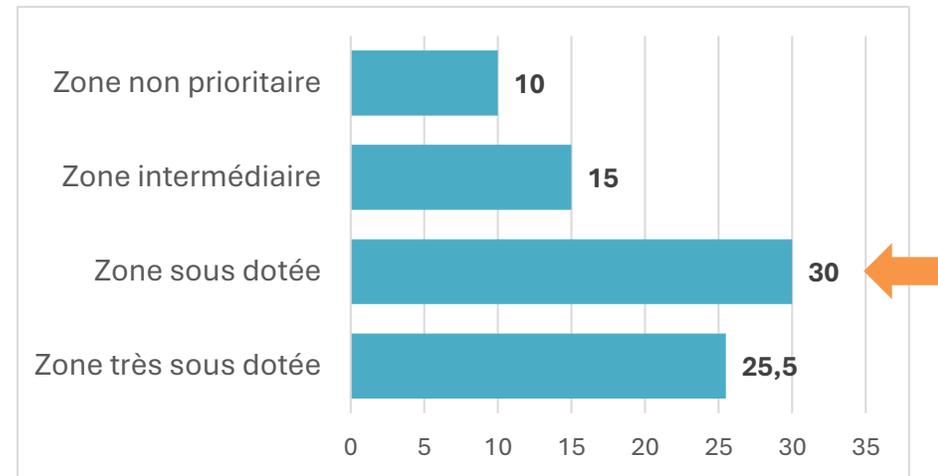
▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon le zonage

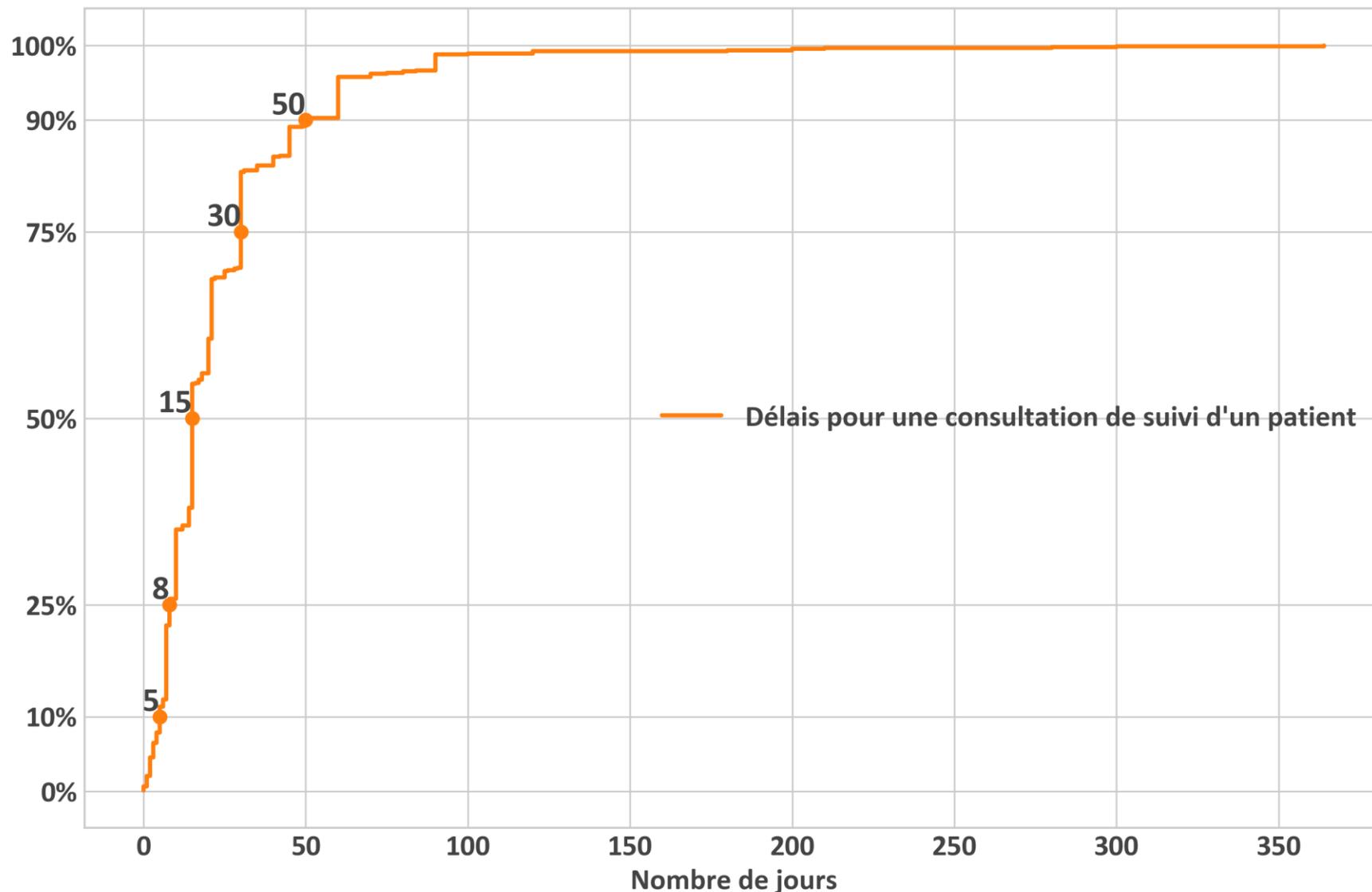


QUEL EST LE DÉLAI MOYEN (EN JOURS) POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC VOUS ? (2/5)

Délai médian

15 jours

- ▶ **25%** des patients obtiennent un rendez-vous en 8 jours ou moins.
- ▶ **75%** des patients obtiennent un rendez-vous en 30 jours ou moins.
- ▶ **90%** sont vus en 50 jours
- ▶ **Les délais sont raisonnables pour une majorité des patients, mais attention à la part de RDV non obtenus !**



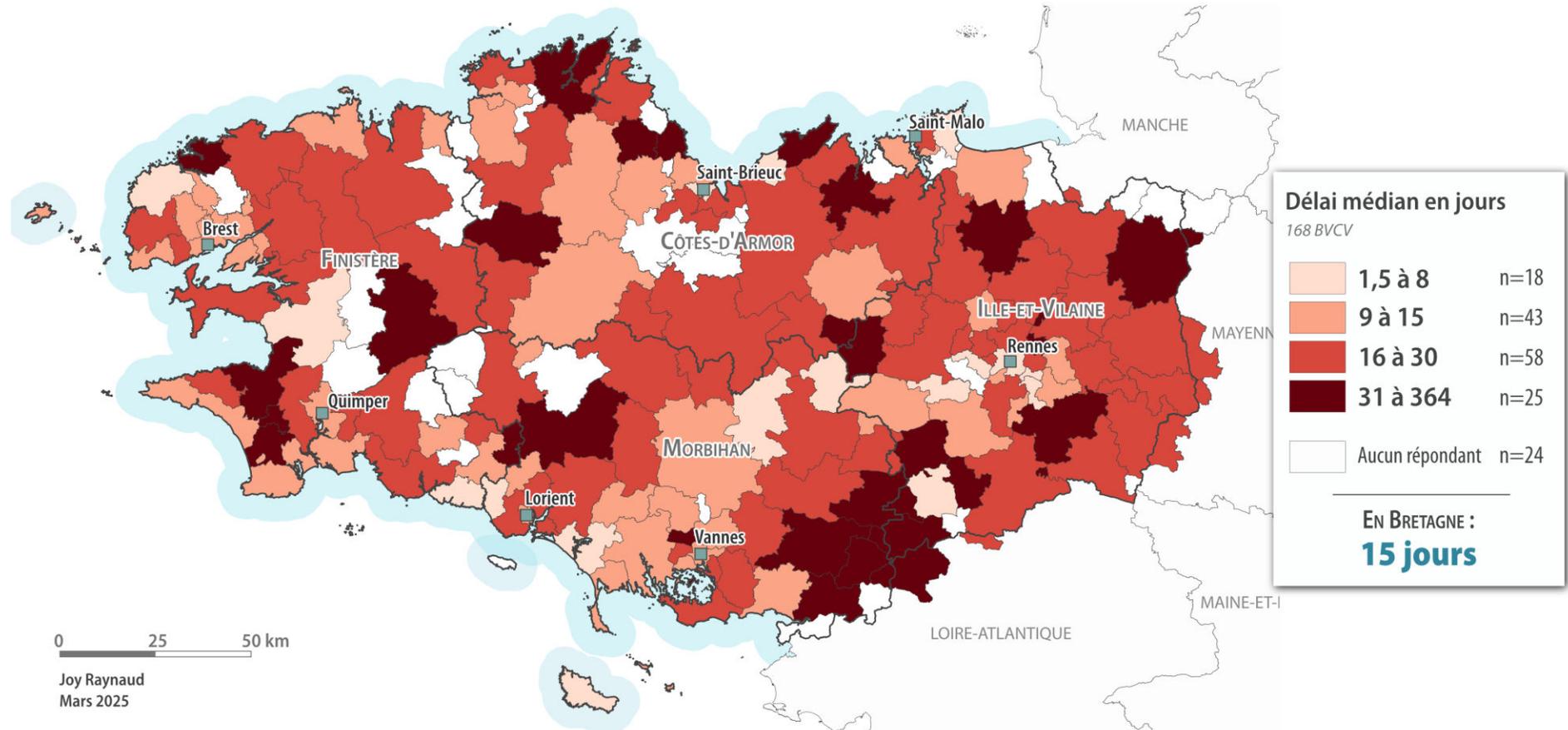
QUEL EST LE DÉLAI MOYEN (EN JOURS) POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC VOUS ? (3/5)

- ▶ **Un délai médian stable depuis mars 2024.**
- ▶ 36% des BVCV ont un délai inférieur à 16 jours.
- ▶ 15% des BVCV observent des délais supérieurs à 30 jours.
- ▶ **Cette difficulté d'accès aux soins s'observe davantage dans les espaces ruraux.**

- ▶ **Top 10 des délais les plus élevés :**
- ▶ **90 jours :** Guipry-Messac
- ▶ **70 jours :** Tréguier
- ▶ **60 jours :** Saint-Méen-le-Grand, Allaire, Callac, Binic-Étables-sur-Mer, Lanvallon, Plonéour-Lanvern, Combourg, La Gacilly.

LE DÉLAI POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC UN KINÉSITHÉRAPEUTE

Délai médian en jour par bassin de vie / canton-ville

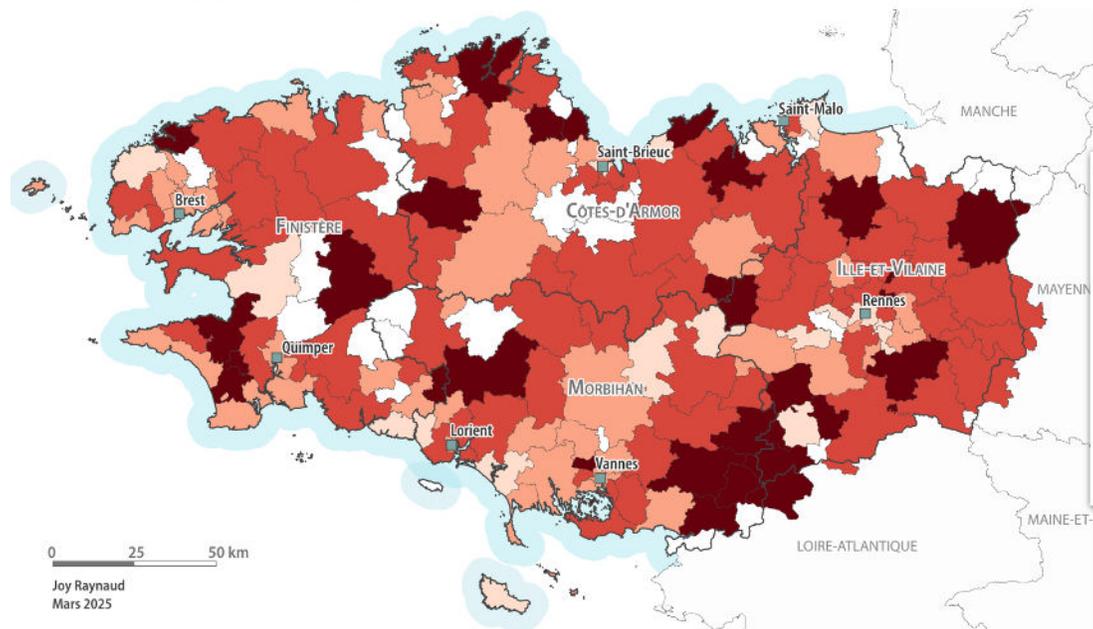


QUEL EST LE DÉLAI MOYEN (EN JOURS) POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC VOUS ? (4/5)

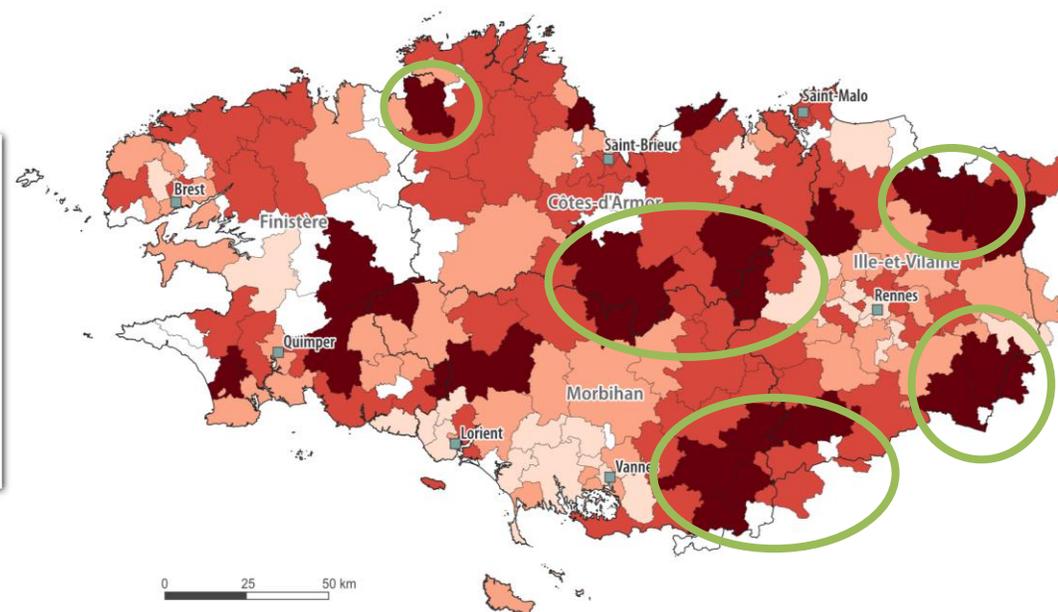
LE DÉLAI POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC UN KINÉSITHÉRAPEUTE

Délai médian en jour par bassin de vie / canton-ville

2025



2024



- ▶ **Un délai médian stable** depuis mars 2024 : **15 jours**
- ▶ Mais des variations à l'échelle des BVCV
- ▶ De nouvelles installations ou des départs ?

QUEL EST LE DÉLAI MOYEN (EN JOURS) POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC VOUS ? (5/5)

► Les différences de délais par BVCV entre mars 2024 et mars 2025.

► 28% des BVCV observent une amélioration des délais de consultations en kinésithérapie.

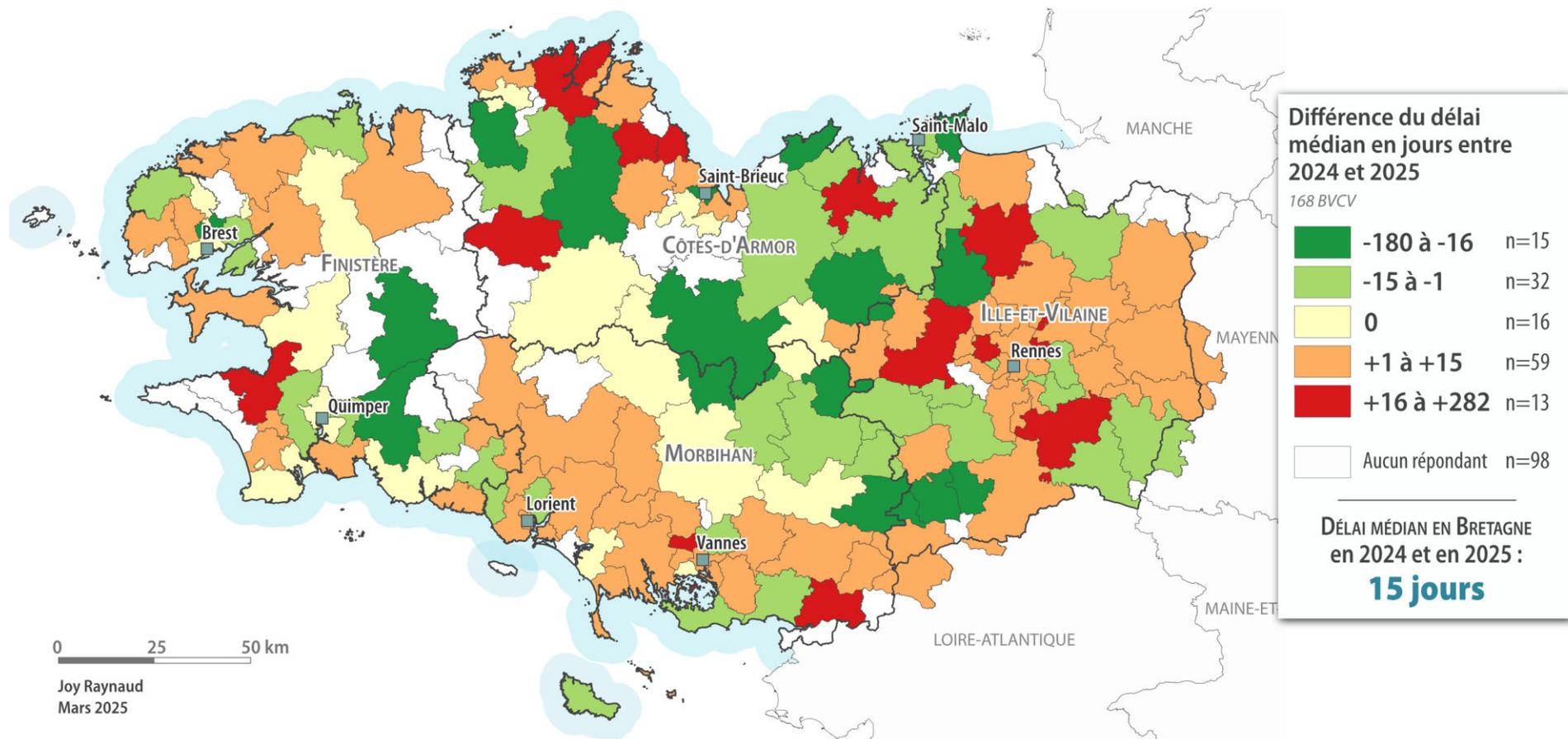
► 43% des BVCV montrent une dégradation des délais.

► 10% des BVCV ont des délais stables.

► Note : Cette carte est à interpréter avec prudence étant donné que le nombre de répondants sur chaque BVCV varie entre 2024 et 2025 : il s'agit plutôt de tendances.

DYNAMIQUES DES DÉLAIS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC UN KINÉSITHÉRAPEUTE

Différence du délai médian en jour par bassin de vie / canton-ville entre mars 2024 et mars 2025



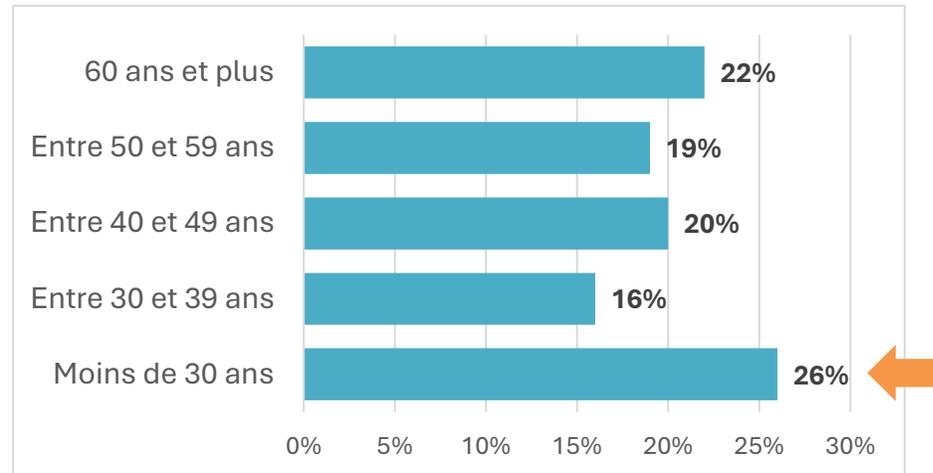
PRATIQUEZ-VOUS L'ACCÈS DIRECT (SANS PRESCRIPTION MÉDICALE) ?

Oui pour 19%

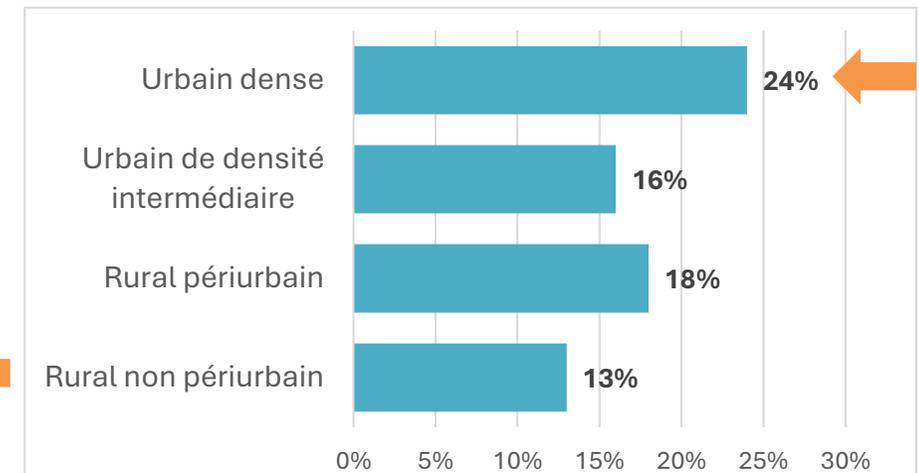
Profils davantage concernés :

- ▶ Les moins de 30 ans et 60 ans et plus.
- ▶ Ceux exerçant en **urbain dense** et en **zone non prioritaire**
- ▶ Aucune différence suivant l'exercice en structure de soins coordonnés !

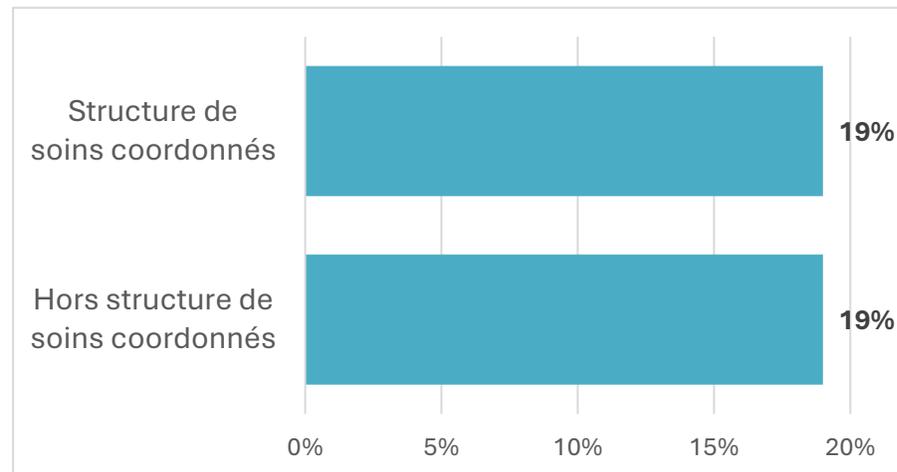
▶ Selon l'âge



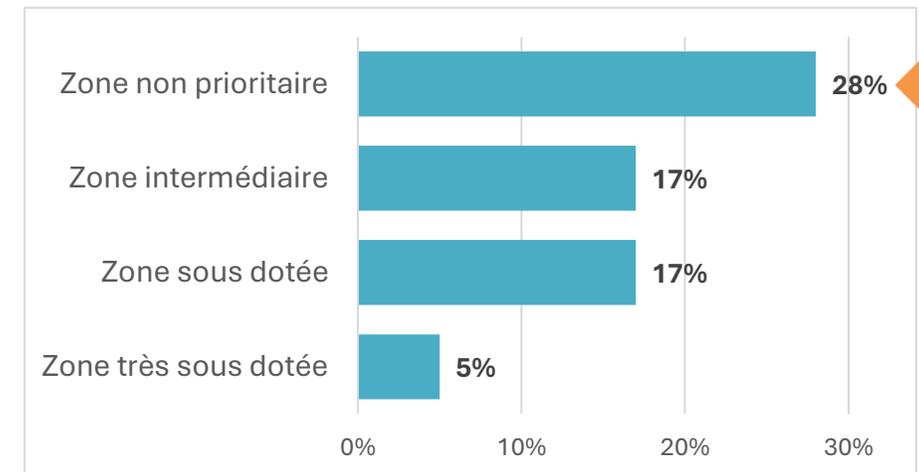
▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon le zonage



PRATIQUEZ-VOUS L'ACCÈS DIRECT (SANS PRESCRIPTION MÉDICALE) ?

Oui pour 19%

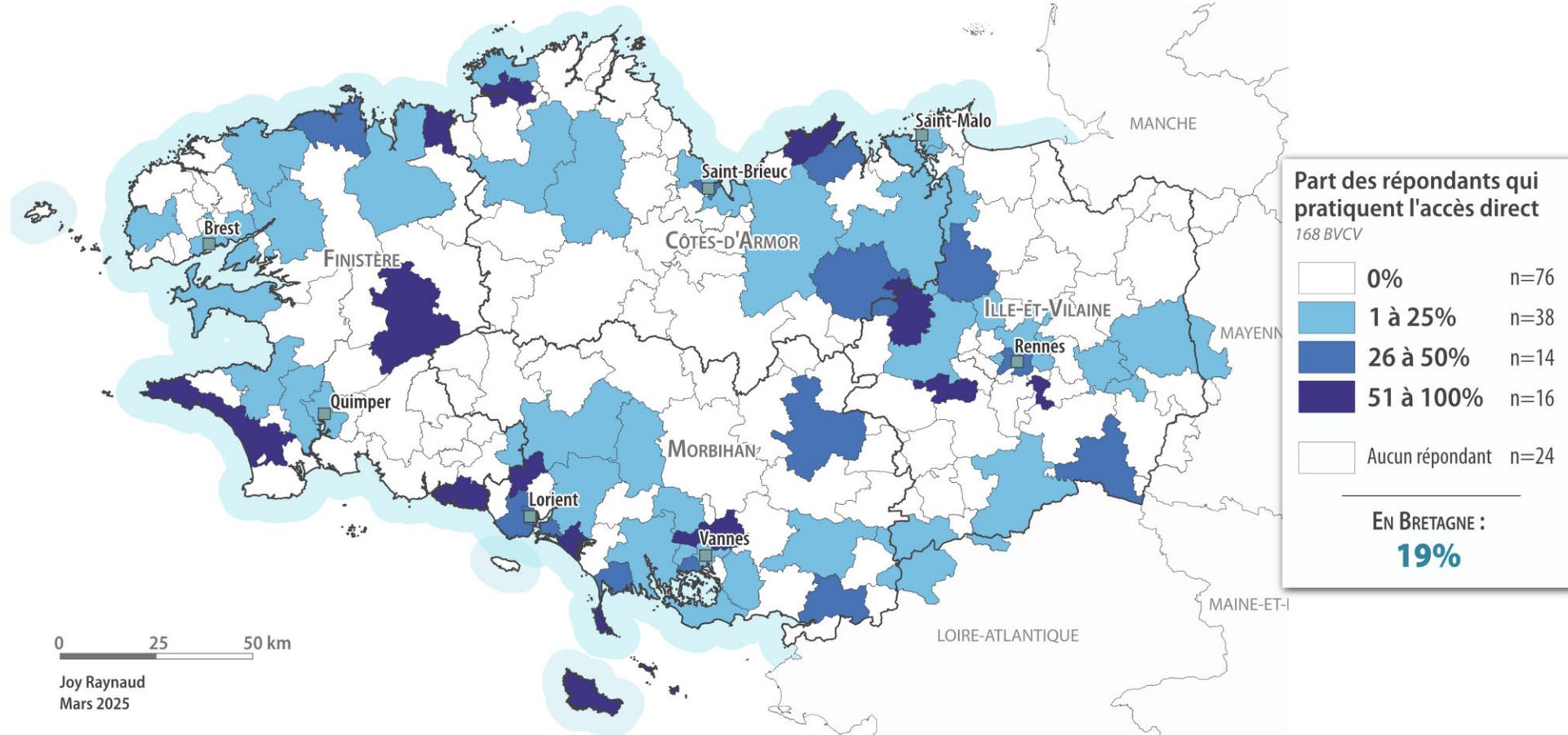
- ▶ L'accès direct est pratiqué par les répondants sur 40% des BVCV et reste absent sur 45% d'entre eux.

▶ Il s'agit de BVCV :

- ▶ en urbain dense : Vannes, Guidel.
- ▶ en urbain de densité intermédiaire : Quiberon (67%), Vern-sur-Seiche (57%).
- ▶ en rural périurbain : Lanmeur, Plouhinec (100%).
- ▶ en rural non périurbain : Erquy, Châteauneuf-du-Faou, Moëlan-sur-Mer, Plouhinec, Le Palais (100%).

LES KINÉSITHÉRAPEUTES QUI PRATIQUENT L'ACCÈS DIRECT

Part des répondants à l'enquête par bassin de vie / canton-ville



PARTIE 4

TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES : ENTRE INCITATIONS, FRAGILITÉS ET PROJECTIONS

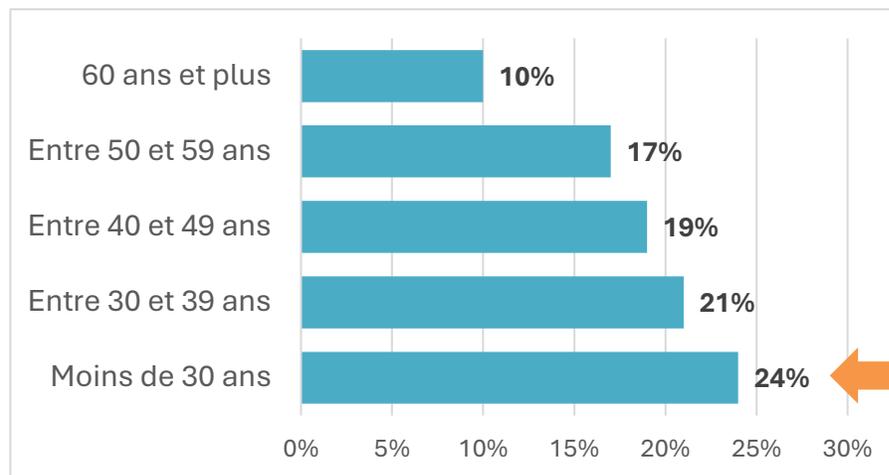
LES CONTRATS INCITATIFS (CPAM) PEUVENT-ILS VOUS CONVAINCRE D'EXERCER DANS UNE ZONE TRÈS SOUS DOTÉE ? (1/2)

Oui pour 19%

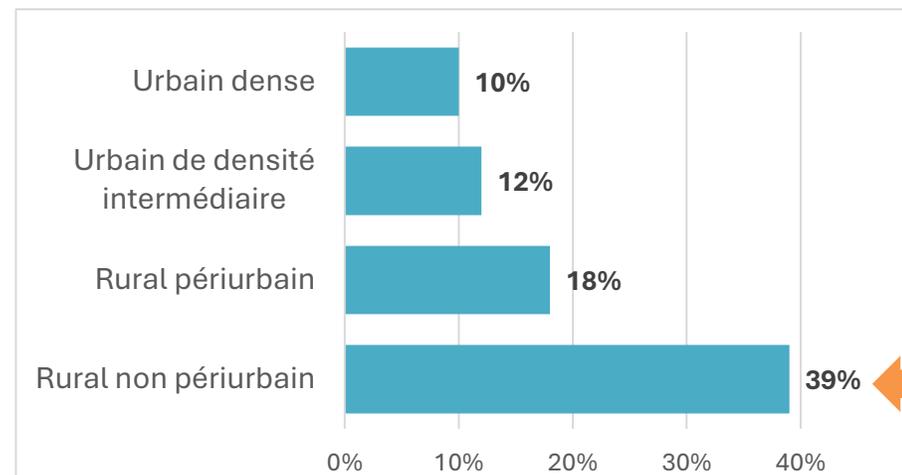
Profils davantage concernés :

- ▶ Les plus **jeunes** (moins de 40 ans).
- ▶ Ceux exerçant en **rural non périurbain** et en **zone très sous dotée**.
- ▶ Ceux exerçant en **structure de soins coordonnés** (mieux informés ?).

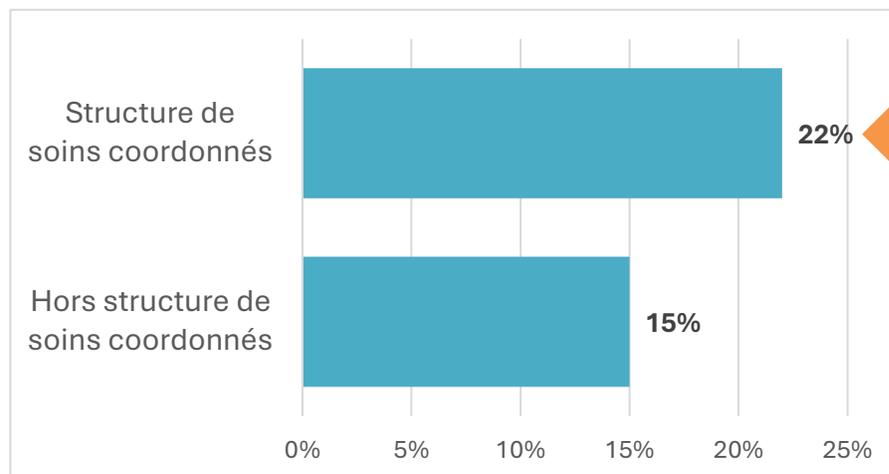
▶ Selon l'âge



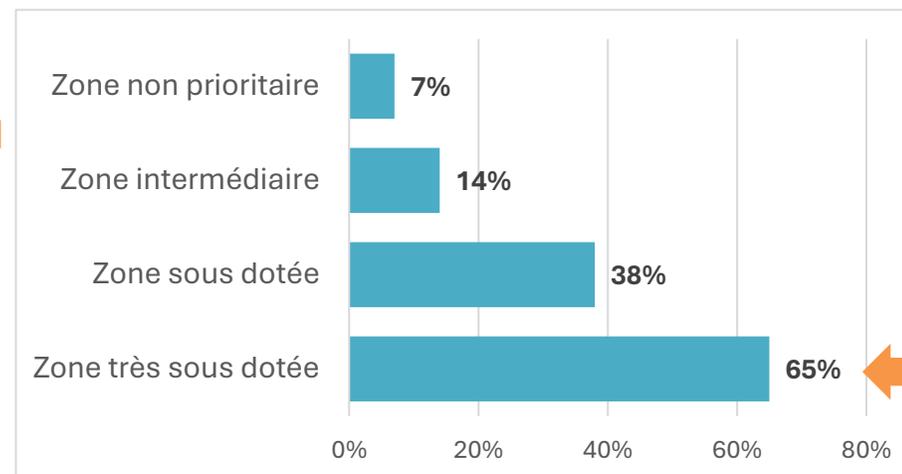
▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon le zonage



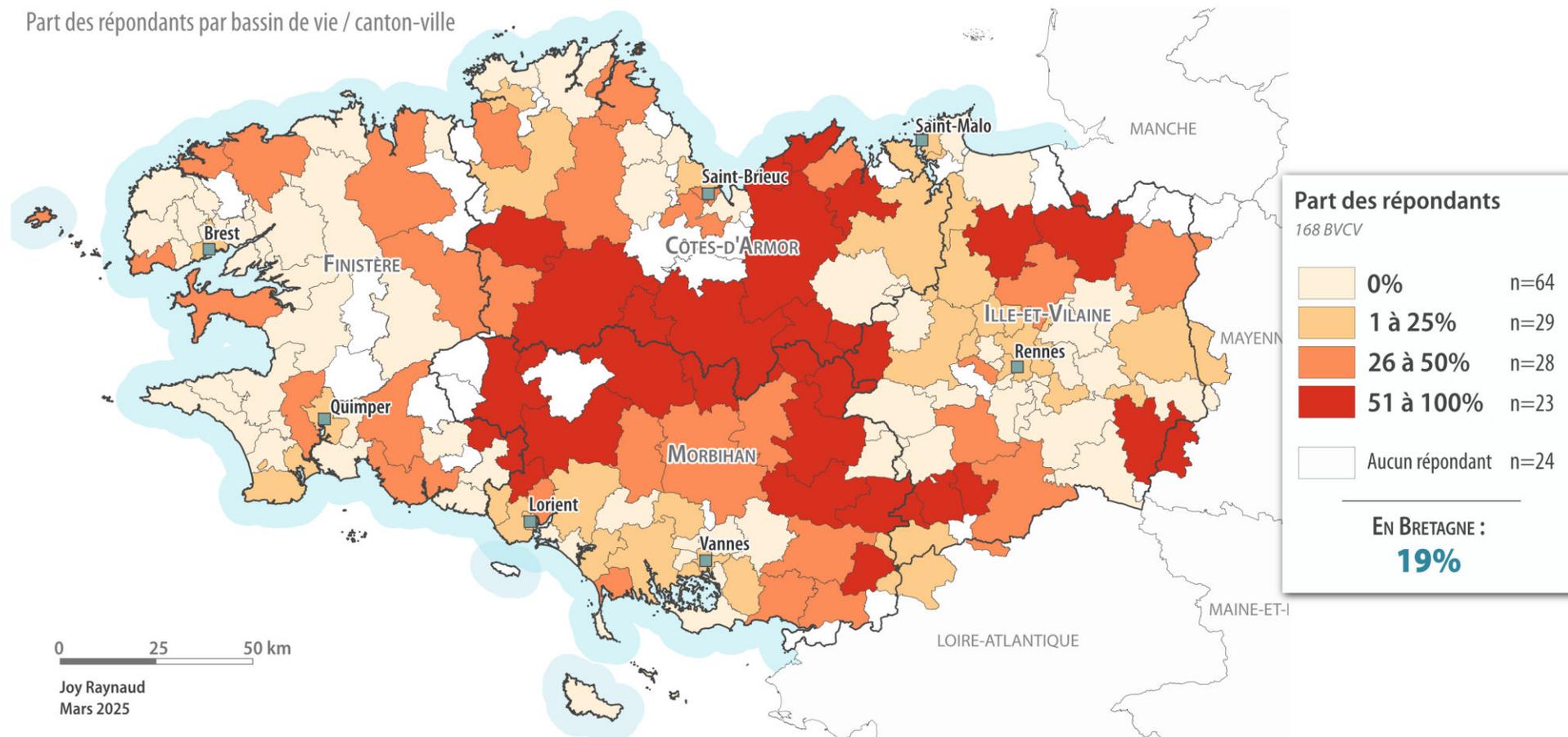
LES CONTRATS INCITATIFS (CPAM) PEUVENT-ILS VOUS CONVAINCRE D'EXERCER DANS UNE ZONE TRÈS SOUS DOTÉE ? (2/2)

Oui pour 19%

- ▶ 14% des BVCV ont plus de la moitié des répondants qui sont favorables.
- ▶ Il s'agit de BVCV en rural non périurbain (39%) et en zone très sous dotée (65%) :
- ▶ Pipriac, Maen Roch, Allaire, Le Faouët, Callac, Merdrignac, Plancoët, Pléneuf-Val-André, La Guerche-de-Bretagne.

PART DES RÉPONDANTS ESTIMANT QUE LES CONTRATS INCITATIFS (CPAM) PEUVENT LES CONVAINCRE D'EXERCER EN ZONE TRÈS SOUS-DOTÉE

Part des répondants par bassin de vie / canton-ville



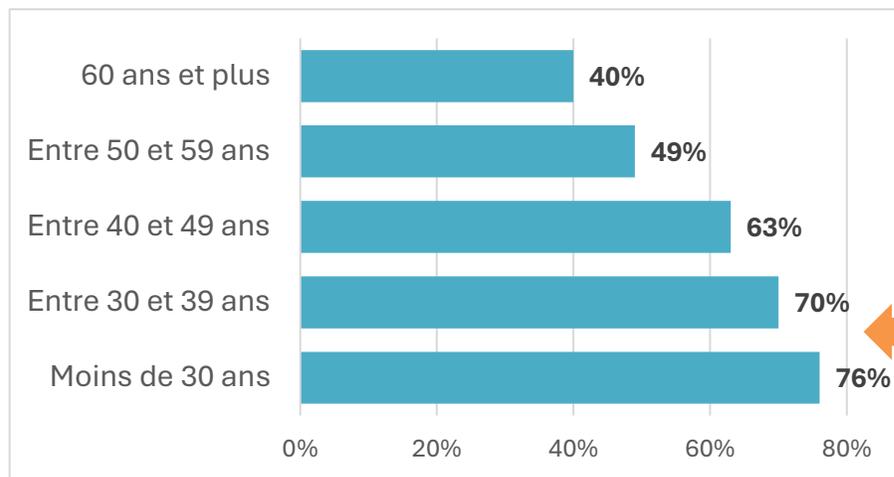
SOUHAITEZ-VOUS INTÉGRER DAVANTAGE DE MISSIONS DE PRÉVENTION DANS VOTRE PRATIQUE QUOTIDIENNE ? (1/2)

Oui pour 61%

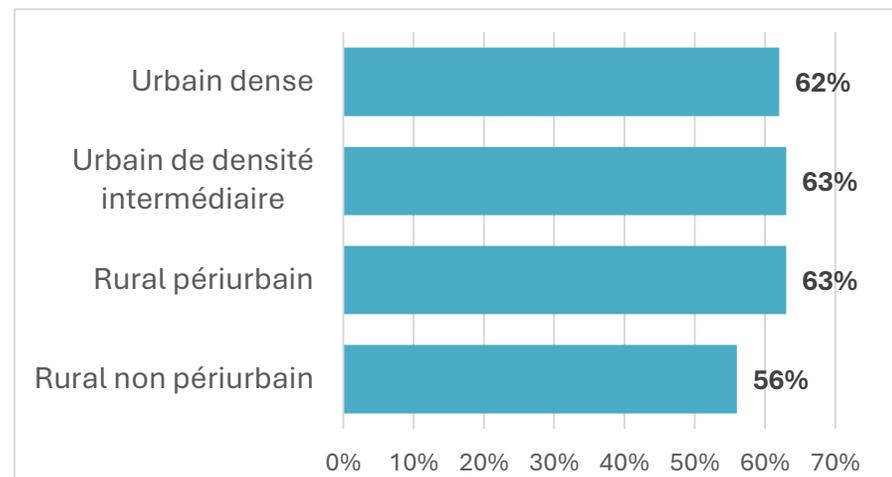
Profils davantage concernés :

- ▶ Les plus **jeunes** (moins de 40 ans).
- ▶ Ceux exerçant en **structure de soins coordonnés** (mieux informés).
- ▶ Ceux exerçant en **zone non prioritaire**.

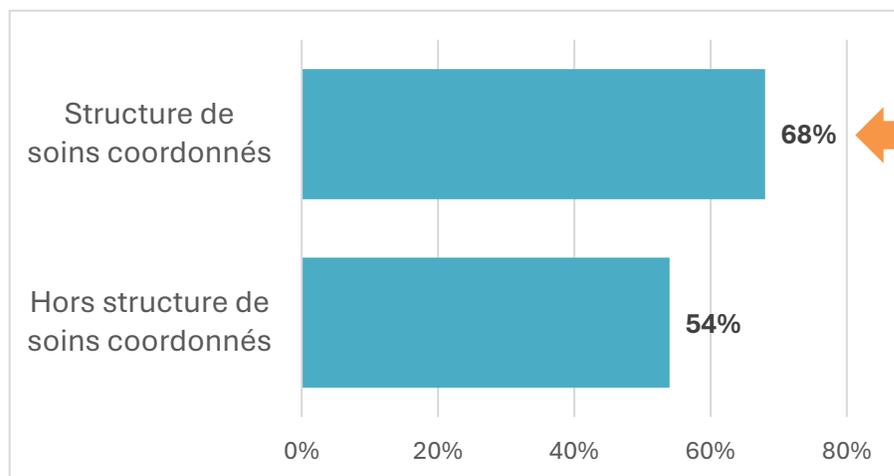
▶ Selon l'âge



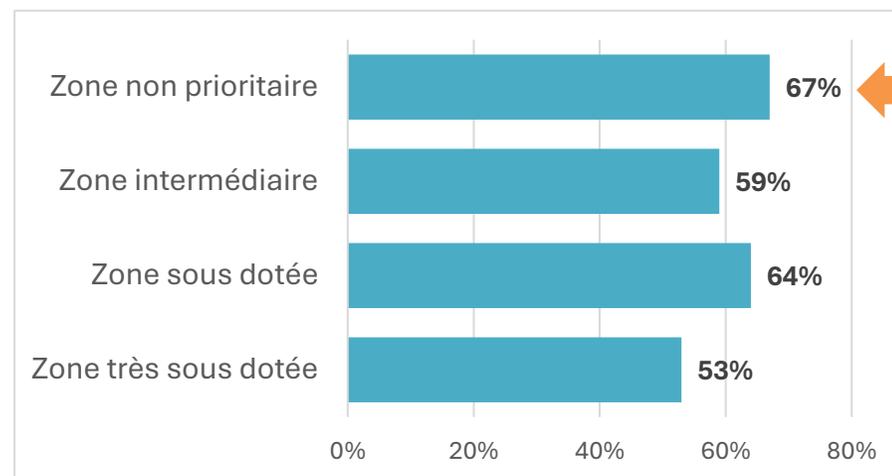
▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon le zonage



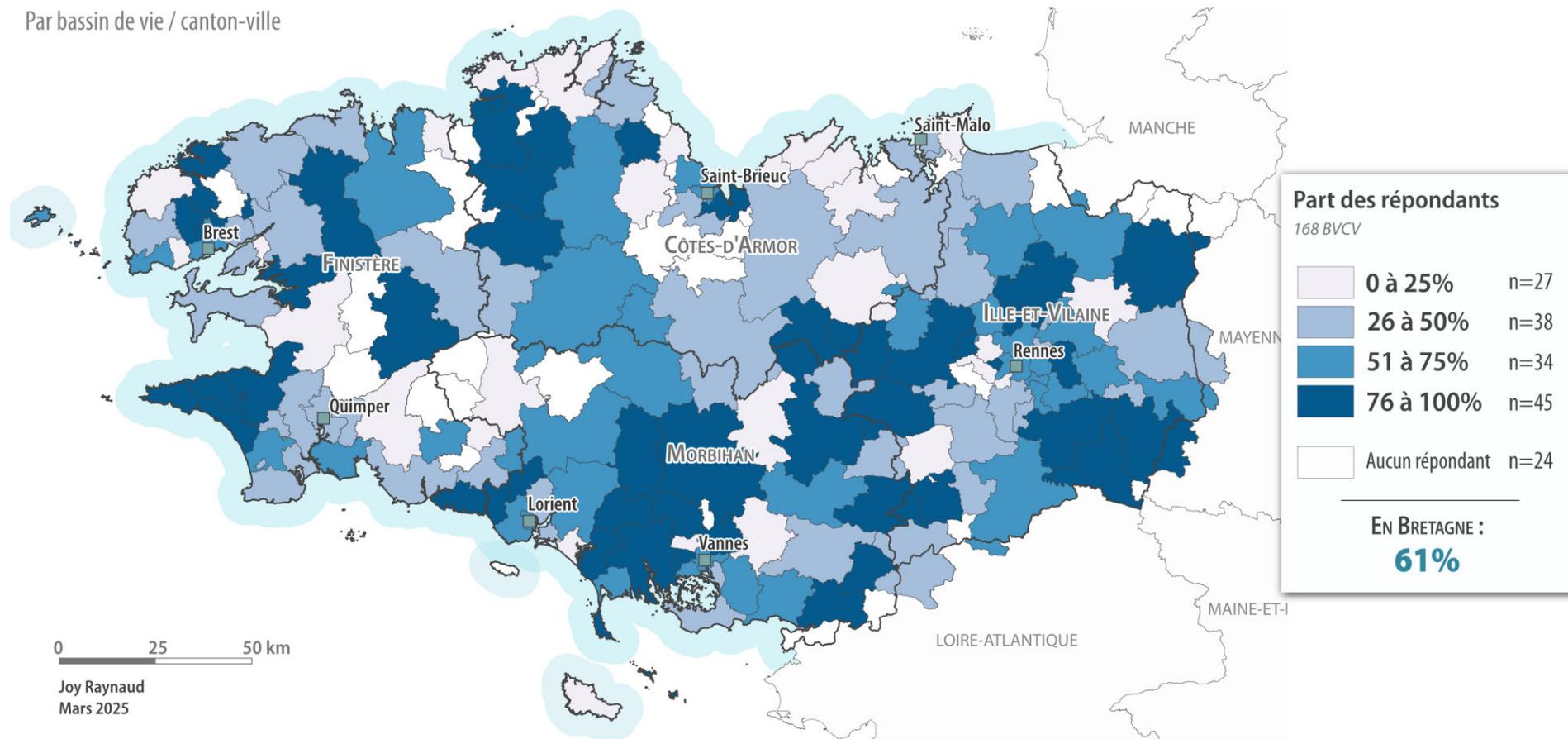
SOUHAITEZ-VOUS INTÉGRER DAVANTAGE DE MISSIONS DE PRÉVENTION DANS VOTRE PRATIQUE QUOTIDIENNE ? (2/2)

Oui pour 61%

- ▶ Les facteurs discriminants sont davantage l'âge et l'exercice en structure de soins coordonnés.
- ▶ Néanmoins, les répondants semblent moins favorables dans les espaces ruraux et les zones très sous denses.
- ▶ 47% des BVCV ont une majorité des répondants qui y sont favorables.

PART DES RÉPONDANTS SOUHAITANT INTÉGRER DAVANTAGE DE MISSIONS DE PRÉVENTION DANS LEUR PRATIQUE QUOTIDIENNE

Par bassin de vie / canton-ville

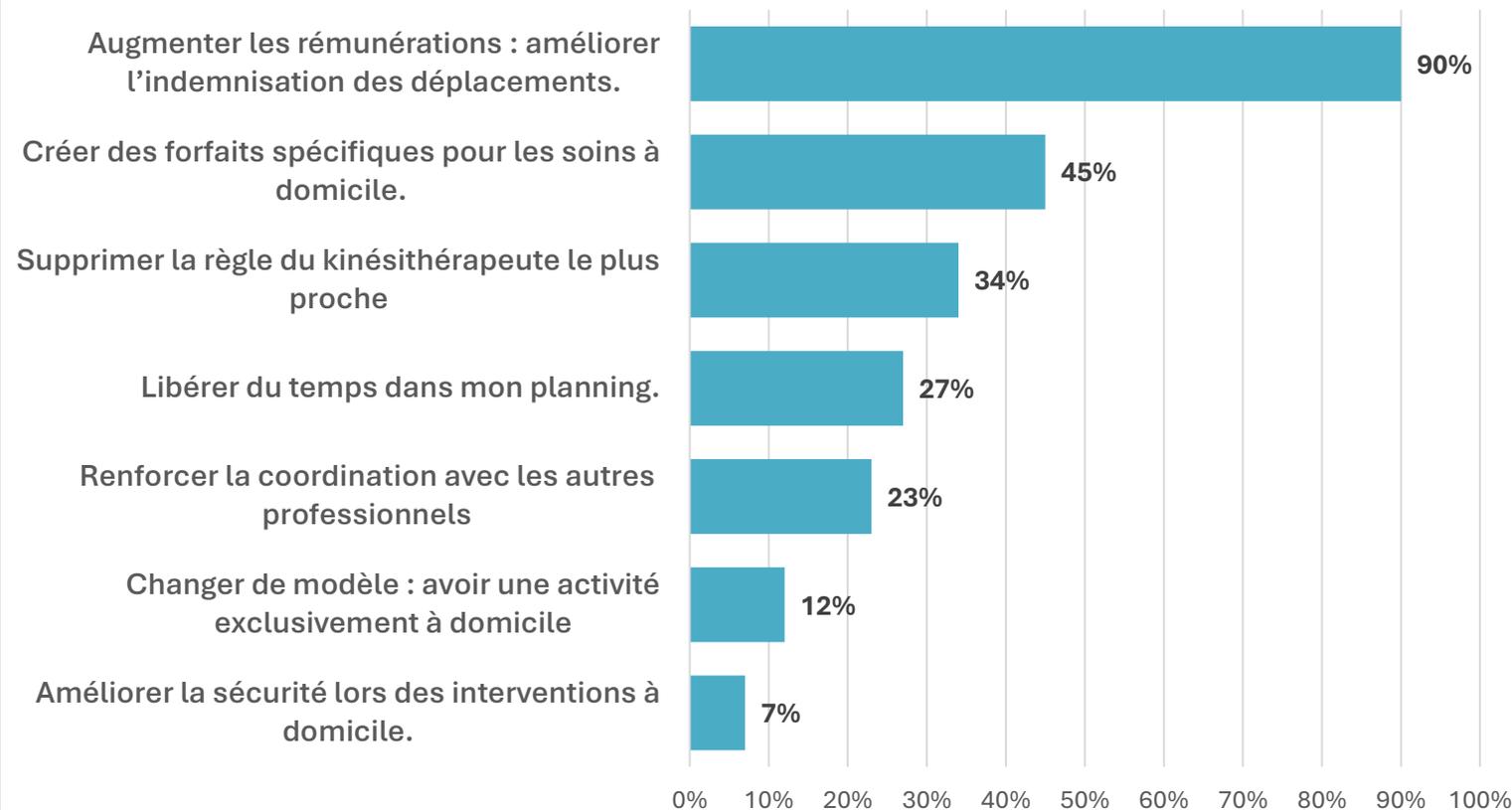


SELON VOUS, QUELS SERAIENT LES LEVIERS LES PLUS EFFICACES POUR ENCOURAGER LA PRISE EN CHARGE À DOMICILE ?

- ▶ **90%** des répondants considèrent que **l'amélioration des rémunérations** et des indemnités de déplacement est pertinente.
- ▶ Viennent ensuite la **création de forfaits dédiés** (45 %) et la **suppression de la règle du kiné le plus proche** (34 %).
- ▶ Les autres leviers (libérer du temps, coordination, sécurité...) sont cités par moins d'un tiers des répondants.

La dimension financière est de loin le principal levier identifié, loin devant les aspects organisationnels ou sécuritaires.

Les leviers les plus efficaces pour encourager la prise en charge à domicile



PARMI CEUX AYANT UNE ACTIVITÉ GÉNÉRALISTE :

ENVISAGEZ-VOUS DE VOUS SPÉCIALISER DANS LES 2 PROCHAINES ANNÉES ?

Oui pour 19%

n=100

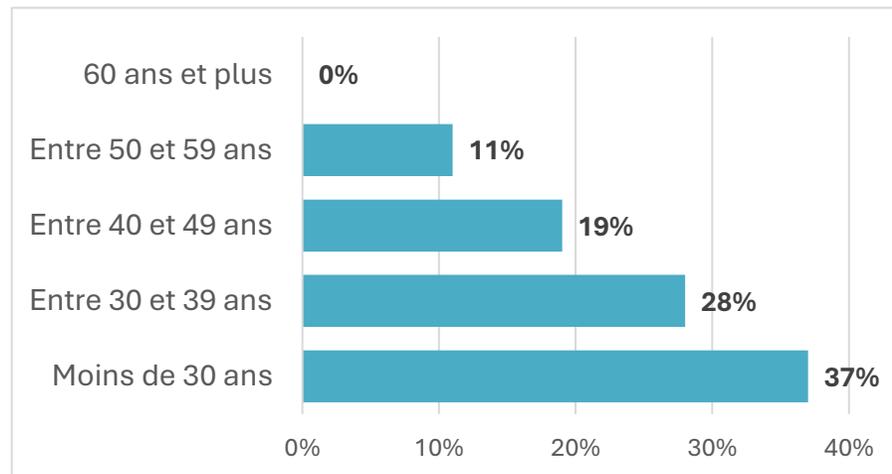
► **Des différences notables selon l'âge, le type de territoire et le zonage.**

► **Profils davantage concernés :**

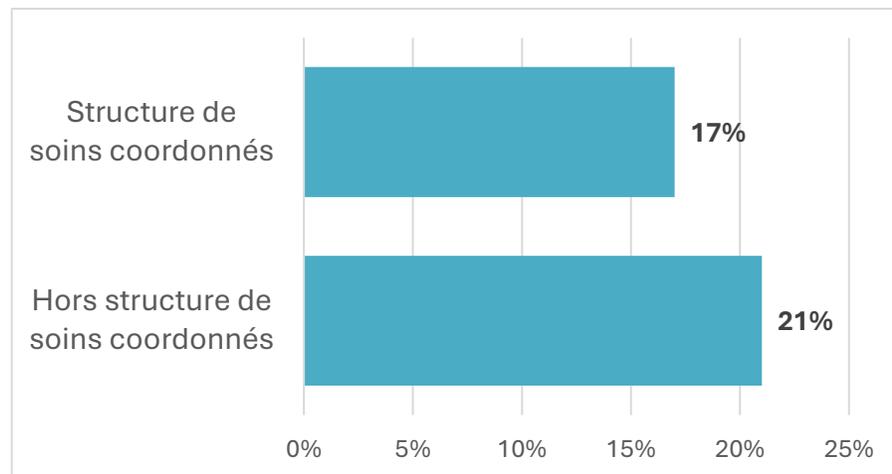
- Les plus jeunes (proportionnel)
- Urbain intermédiaire
- Zone non prioritaire

- De manière moins marquée : ceux hors structure de soins coordonnés.

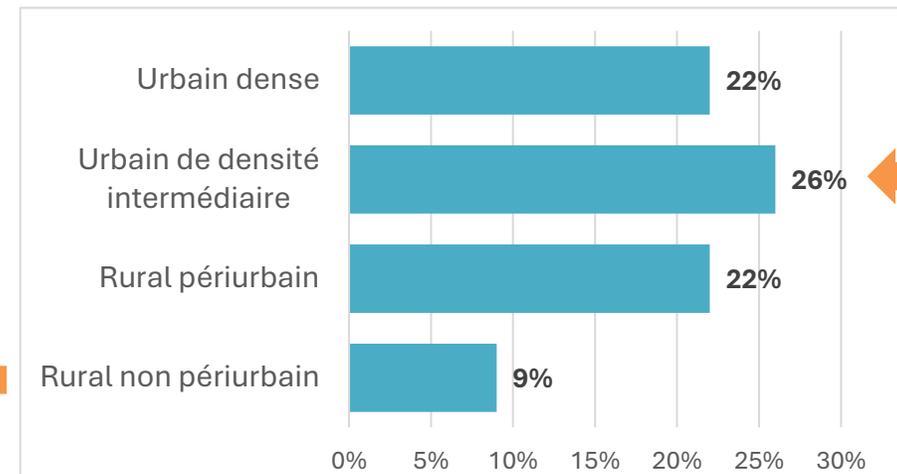
► **Selon l'âge**



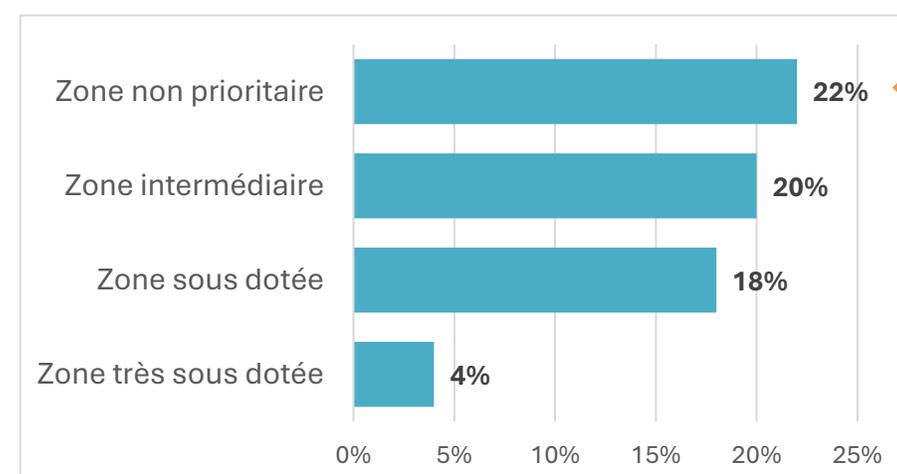
► **Selon le type d'exercice**



► **Selon la typologie du territoire**



► **Selon le zonage**



RESSENTEZ-VOUS DES SIGNES D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ? (1/2)

EXEMPLES : FATIGUE PERSISTANTE, DÉSINTÉRÊT POUR LE TRAVAIL, IRRITABILITÉ, SENTIMENT D'ÊTRE DÉBORDÉ, TROUBLES DU SOMMEIL

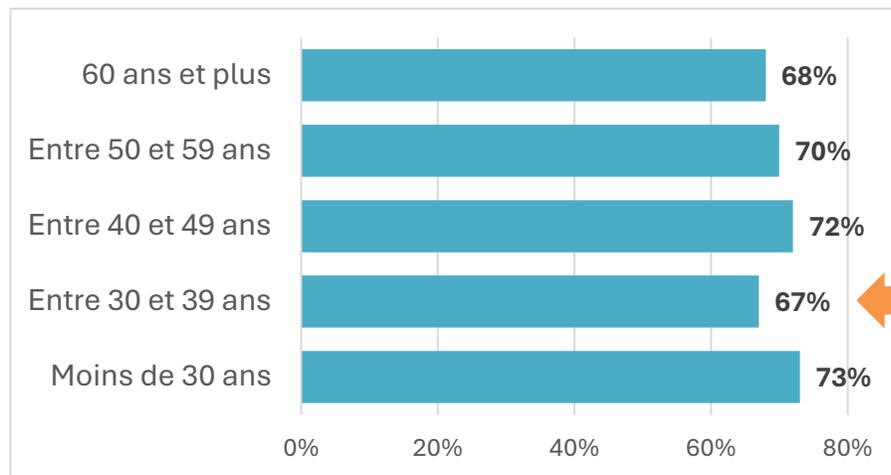
Oui pour 70%

▶ Peu de différences observées suivant les croisements.

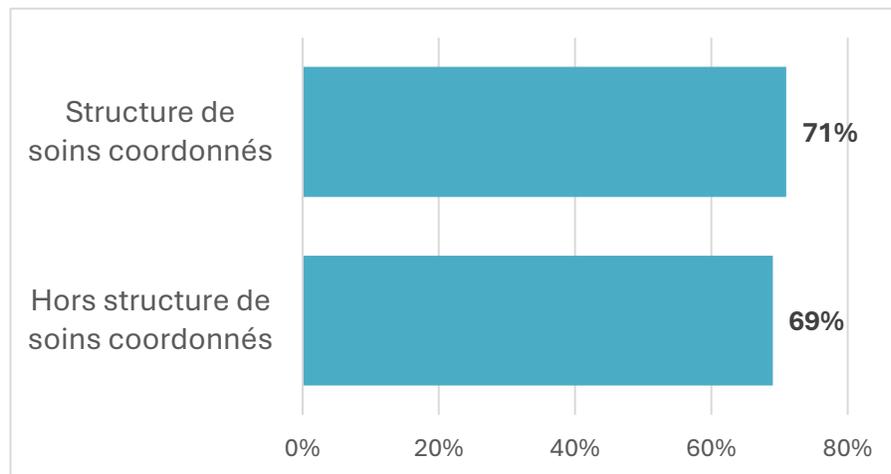
▶ Les 30-39 sont ceux qui travaillent 40 heures, qui font le moins de domicile (10 par semaine) et dont l'épuisement est moins marqué.

▶ Parmi les 62 répondants exerçant en zone très sous dotée, les 3/4 ressentent des signes d'épuisement.

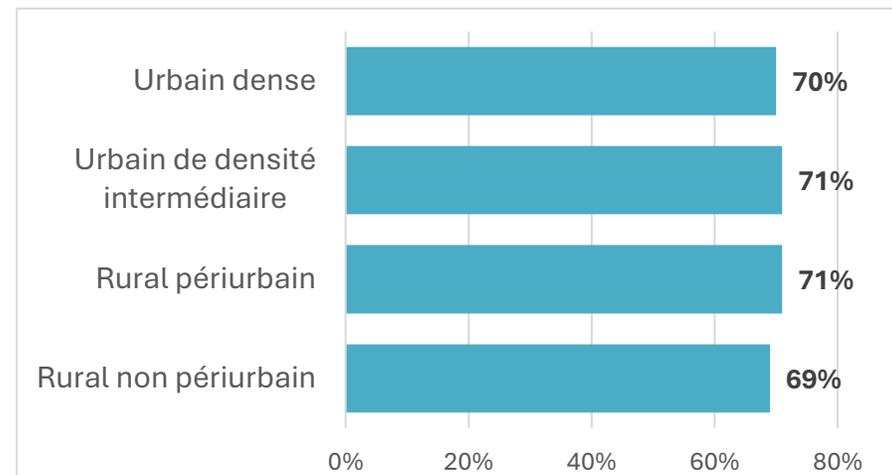
▶ Selon l'âge



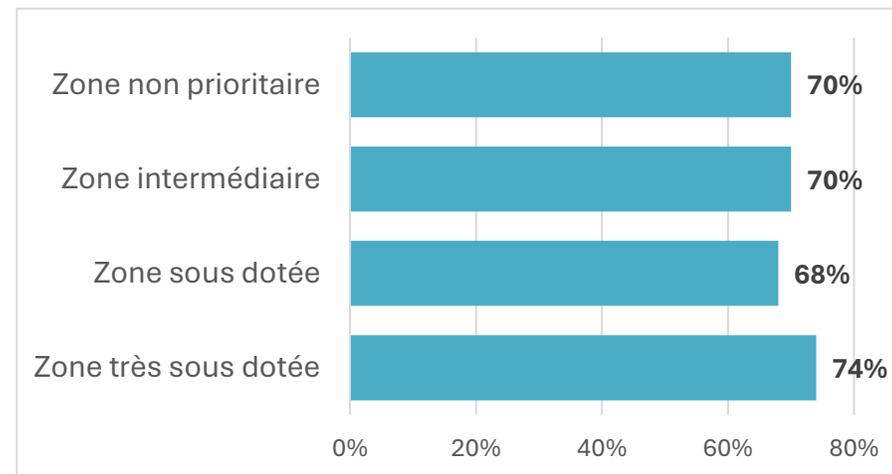
▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le zonage



RESSENTEZ-VOUS DES SIGNES D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ? (2/2)

EXEMPLES : FATIGUE PERSISTANTE, DÉSINTÉRÊT POUR LE TRAVAIL, IRRITABILITÉ, SENTIMENT D'ÊTRE DÉBORDÉ, TROUBLES DU SOMMEIL

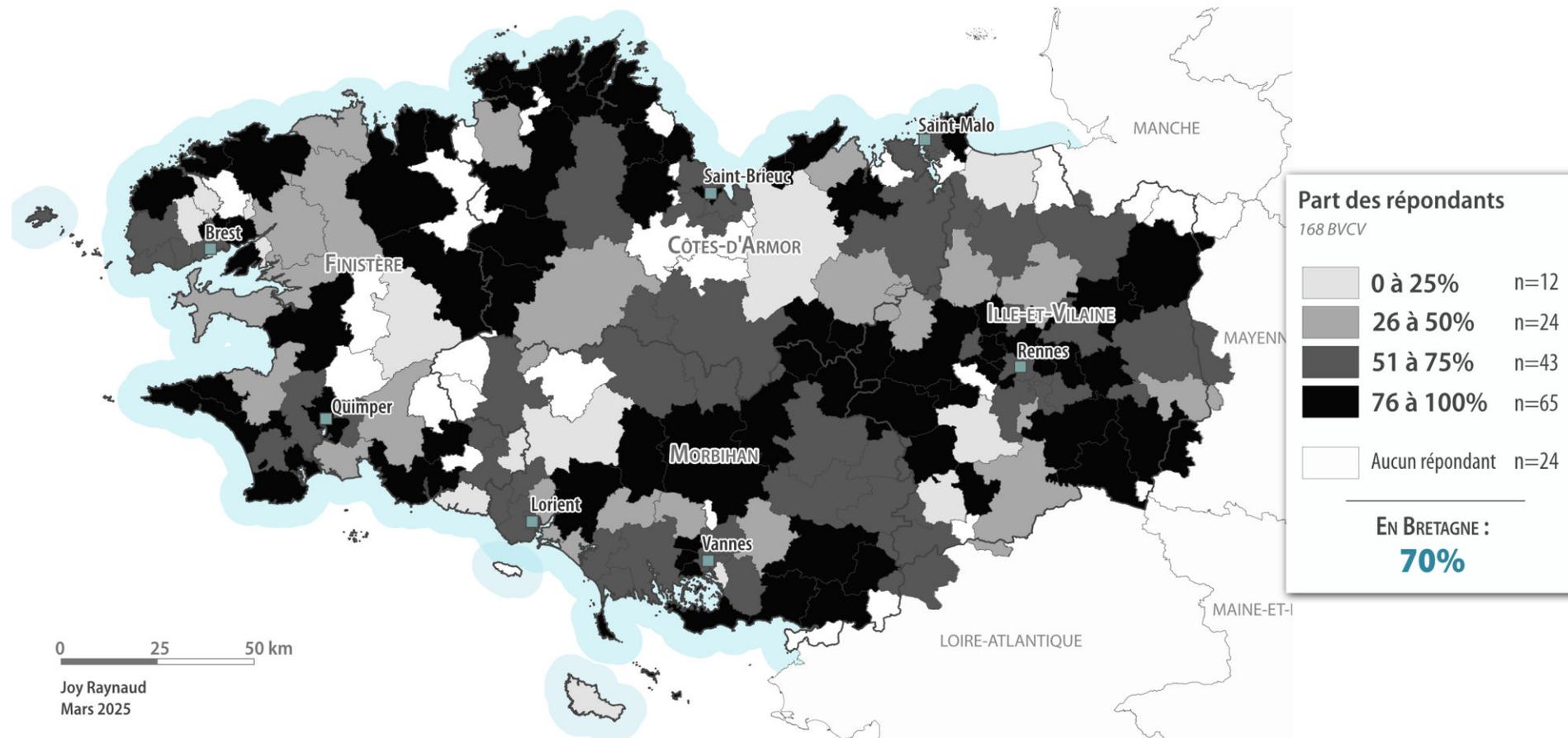
Oui pour 70%

► Tous les types de territoires observent une part importante de répondants ressentent de l'épuisement professionnel (urbain, périurbain, ruraux, littoraux).

► Et plus encore les zones très sous dotées : Callac, Merdrignac, La Guerche-de-Bretagne, Allaire (100%).

PART DES RÉPONDANTS QUI RESSENTENT DES SIGNES D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Par bassin de vie / canton-ville



DANS LES 2 PROCHAINES ANNÉES, ENVISAGEZ-VOUS DE METTRE FIN À VOTRE ACTIVITÉ CONVENTIONNELLE OU DE DÉMÉNAGER VERS UN AUTRE TERRITOIRE ? (1/2)

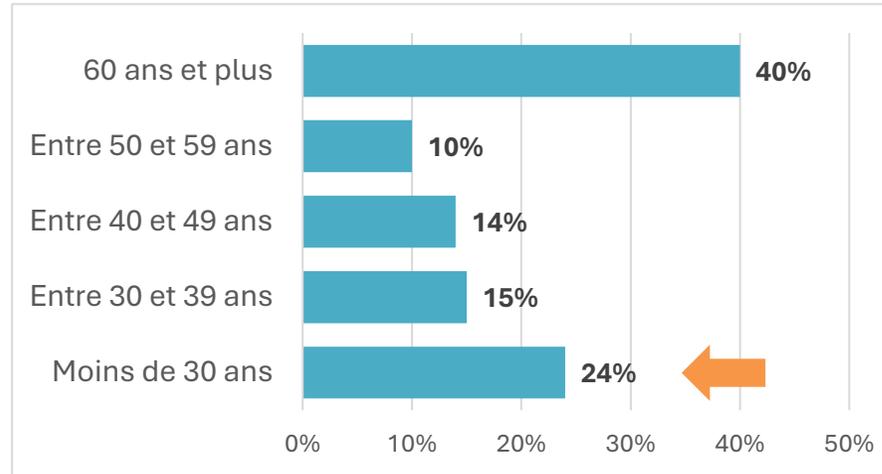
EXEMPLES : CESSATION D'ACTIVITÉ, CHANGEMENT POUR UNE AUTRE FORME D'EXERCICE, OU INSTALLATION DANS UNE NOUVELLE RÉGION.

Oui pour 16% :

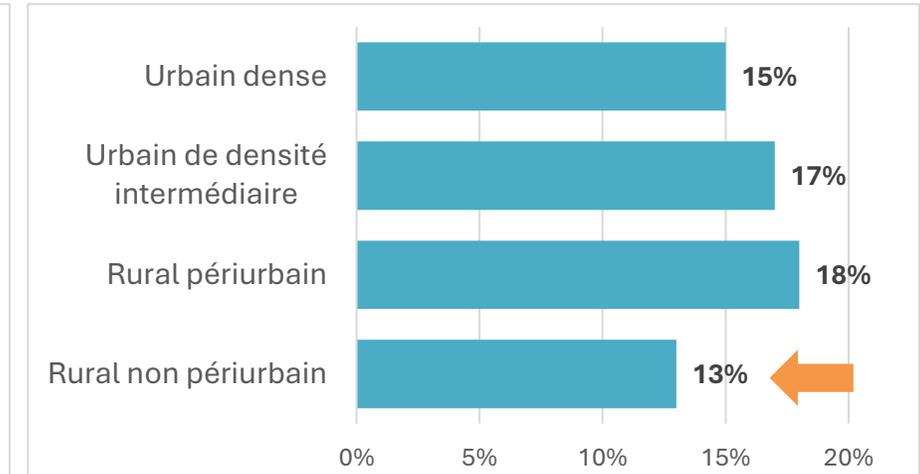
- ▶ Non : **54%**
- ▶ Je ne sais pas : **30%**
- ▶ Oui, je souhaite cesser mon activité conventionnelle : **13%**
- ▶ Oui, je souhaite déménager dans un autre territoire : **3%**

- ▶ Près des **1/4 des moins de 30 ans** envisage une mobilité.
- ▶ Pour les 60 ans plus cela correspond à la retraite
- ▶ Une moindre mobilité envisagée en rural, en zone très sous dotée et hors structure de soins coordonnés.

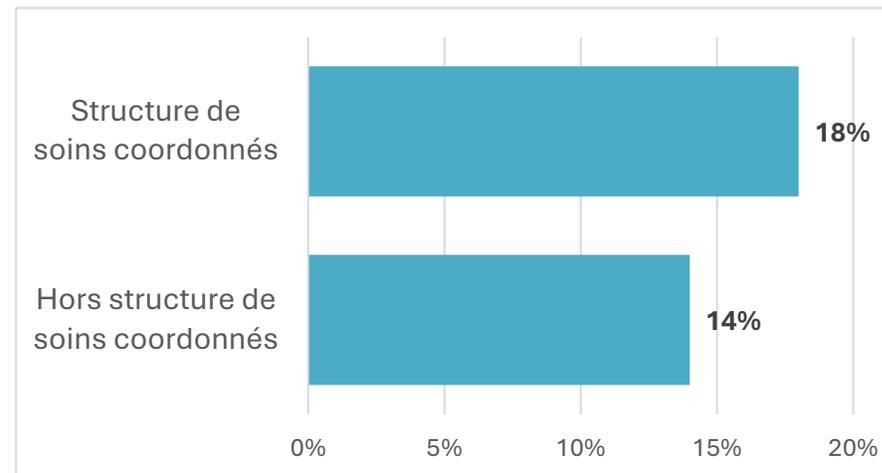
▶ Selon l'âge



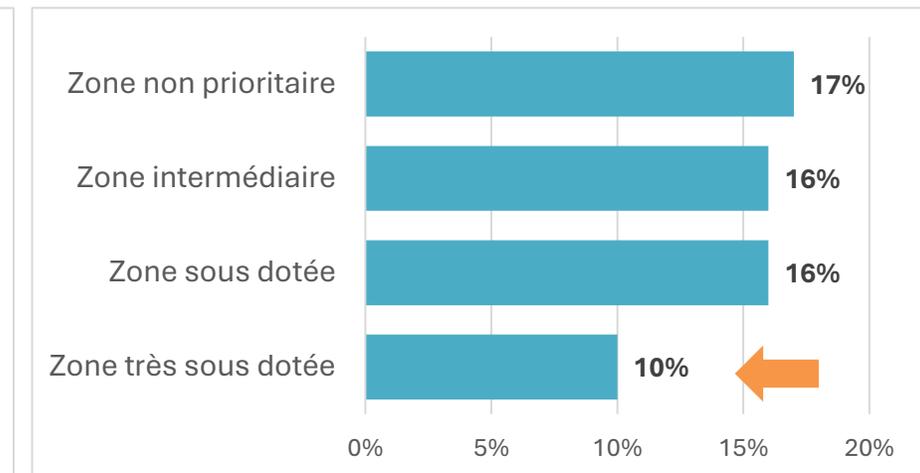
▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon le zonage



DANS LES 2 PROCHAINES ANNÉES, ENVISAGEZ-VOUS DE METTRE FIN À VOTRE ACTIVITÉ CONVENTIONNELLE OU DE DÉMÉNAGER VERS UN AUTRE TERRITOIRE ? (2/2)

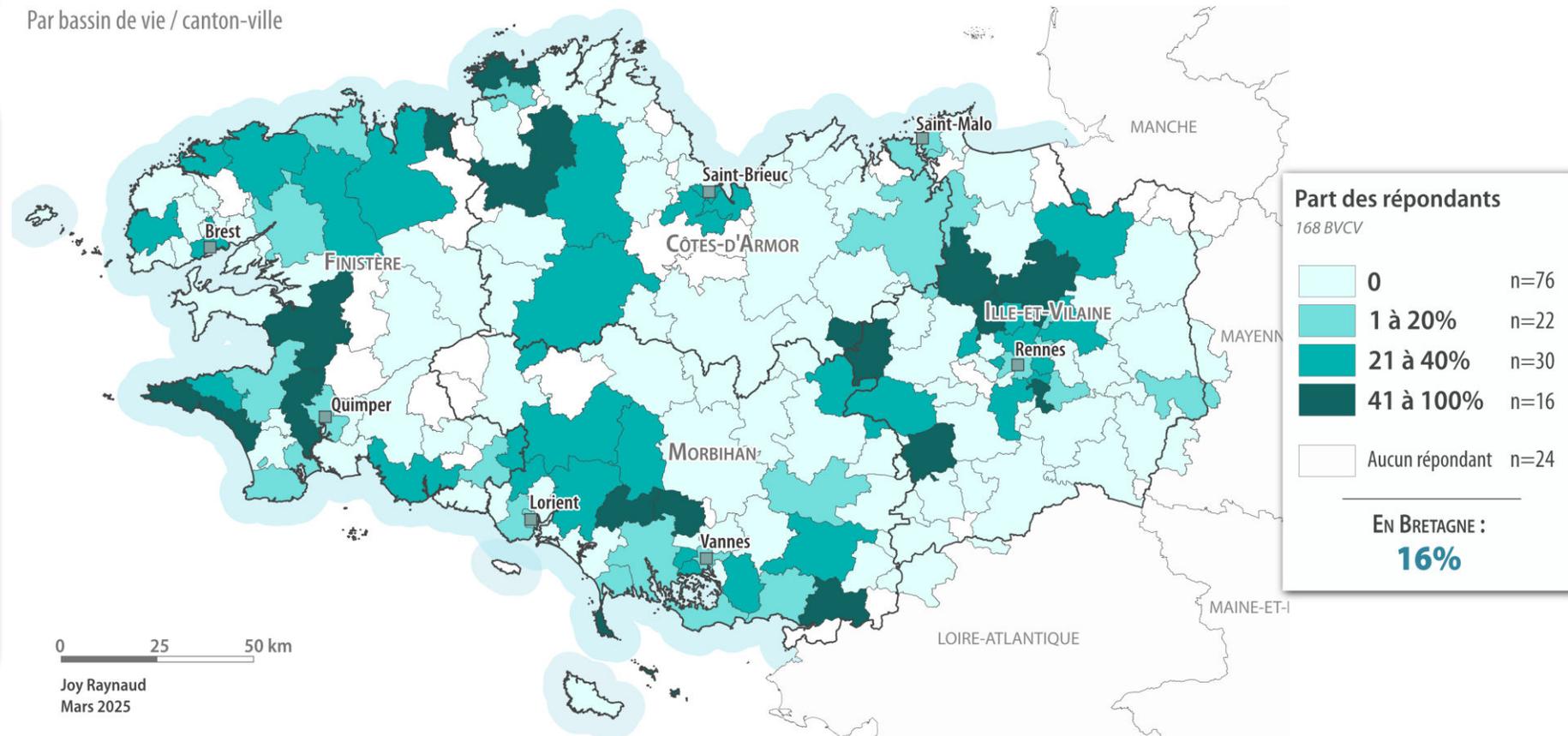
EXEMPLES : CESSATION D'ACTIVITÉ, CHANGEMENT POUR UNE AUTRE FORME D'EXERCICE, OU INSTALLATION DANS UNE NOUVELLE RÉGION.

Oui pour 16%

- ▶ Cette proportion est stable comparée à l'enquête de mars 2024 : 17%
- ▶ Des BVCV dont plus de 4 répondants sur 10 envisagent un changement sont davantage ruraux : Lanmeur, Val d'Anast, Châteaulin Saint-Méen-le-Grand, Nivillac.
- ▶ Des facteurs davantage liés à l'âge du répondant et à son projet personnel.

PART DES RÉPONDANTS QUI ENVISAGENT DE METTRE FIN À LEUR ACTIVITÉ CONVENTIONNELLE OU DE DÉMÉNAGER VERS UN AUTRE TERRITOIRE

Par bassin de vie / canton-ville



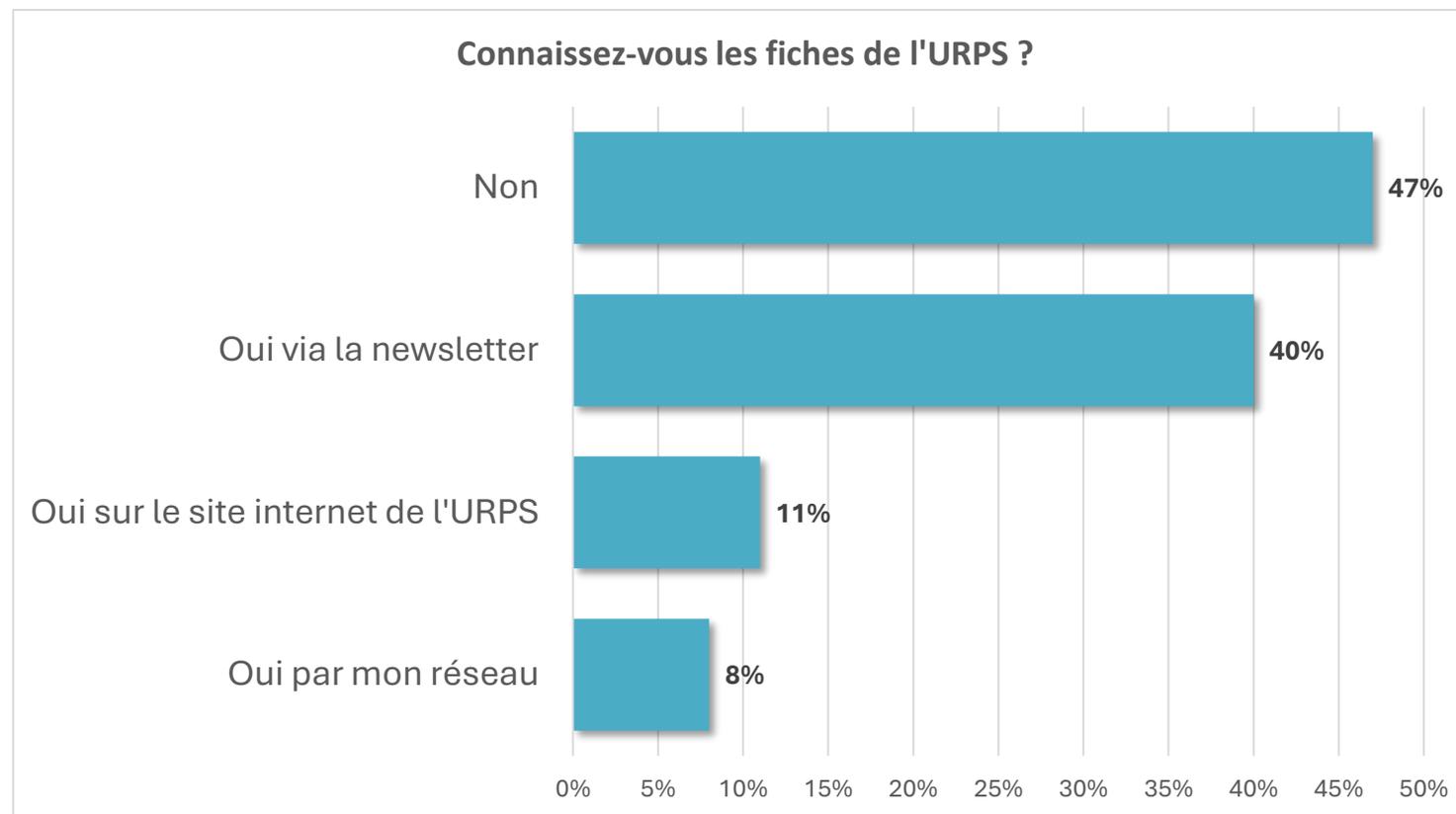
PARTIE 5

PERCEPTIONS ET ATTENTES VIS-À-VIS DE L'URPS KINÉ BRETAGNE

L'URPS CRÉE RÉGULIÈREMENT DES FICHES (ZONAGE, PÉDIATRIE, ACCÈS DIRECT, ETC.) POUR ACCOMPAGNER LES KINÉSITHÉRAPEUTES BRETONS DANS LEUR ACTIVITÉ. LES CONNAISSEZ-VOUS ?

Oui à 53%

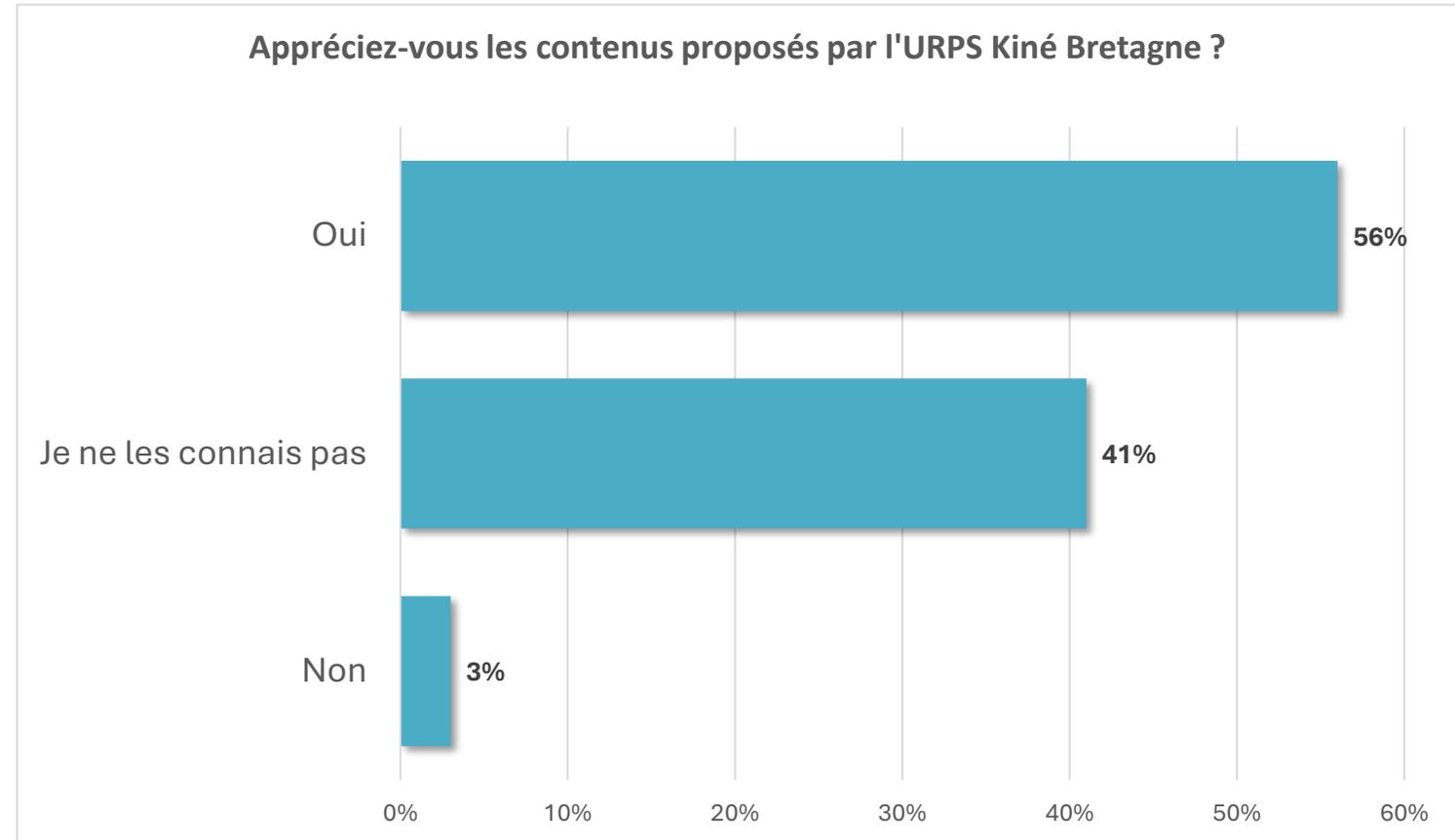
- ▶ **Plus de la moitié des répondants connaissent les fiches de l'URPS,** principalement via la newsletter (40%).
- ▶ Ce bon socle de diffusion peut être renforcé en diversifiant les canaux et en rapprochant les contenus des usages quotidiens des professionnels.



APPRÉCIEZ-VOUS LES CONTENUS PROPOSÉS PAR L'URPS KINÉ BRETAGNE ?

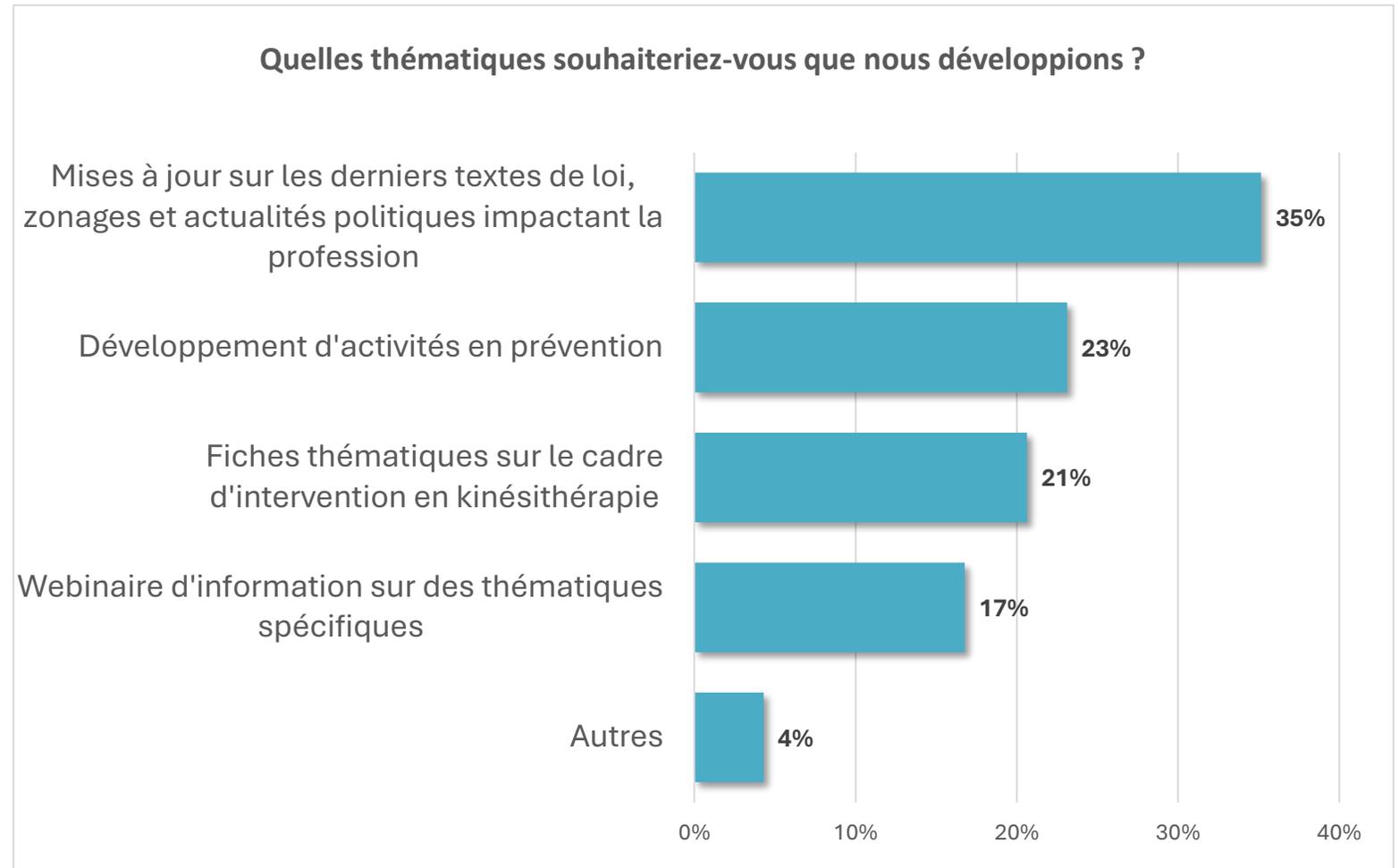
Oui à 56%

- ▶ **La majorité des répondants apprécie les contenus de l'URPS.**
- ▶ Il reste encore 4 répondants sur 10 à informer.
- ▶ Seuls 3% ne sont pas satisfaits.



QUELLES THÉMATIQUES SOUHAITERIEZ-VOUS QUE NOUS DÉVELOPPIONS ?

- ▶ **Forte attente d'informations réglementaires et d'actualités politiques impactant la profession (35%).**
- ▶ Intérêt pour la prévention (23%) et les outils pratiques (21%).
- ▶ Moins d'engouement pour les webinaires (17%).



QUELLES THÉMATIQUES SOUHAITERIEZ-VOUS QUE NOUS DÉVELOPPIONS ?

Autre : 4%

Top 5 des thématiques :

- ▶ Rémunération et valorisation financière
- ▶ Visibilité et reconnaissance de la profession
- ▶ Charge administrative et simplification
- ▶ Territorialité et démographie
- ▶ Communication avec les patients



VERS UNE PROFESSION EN MUTATION : TENSIONS, ASPIRATIONS ET LEVIERS D'ACTION

1^{ER} ENJEU MAJEUR : Assurer un accès rapide et homogène malgré les tensions sur l'offre de soins

- ▶ **Un délai médian de 15 jours pour un RDV**, mais avec des **écarts territoriaux importants** (jusqu'à 90 jours) et avec près de **la moitié des kinés qui ne peuvent accueillir de nouveaux patients**.
- ▶ **Une profession qui s'épuise en assurant un accès rapide et homogène à l'offre de soins :**
70% des répondants expriment des signes de fatigue intense (charge de travail, manque de reconnaissance professionnelle et financière, lourdeur administrative..)
- ▶ **Un manque d'incitation financière pour assurer les consultations à domicile**. Et **19%** des répondants se disent motivés par les contrats en zones très sous-dotées.
- ▶ **Une vigilance sur l'évolution de la densité de professionnels et de leur mobilité** doit être portée entre les zones sous dotées (qui n'ont plus d'aides incitatives) et les zones très sous dotées afin de ne pas **renforcer la fragilisation de certains territoires**.

2^{ÈME} ENJEU MAJEUR : Préserver l'attractivité et la soutenabilité du métier

- ▶ L'épuisement professionnel, les fortes attentes en termes de reconnaissance, de rémunération, de simplification et **d'évolution du rôle vers la prévention (61%)** mettent en évidence l'urgence d'un meilleur accompagnement des kinés dans leurs conditions d'exercice.
- ▶ Les professionnels se montrent engagés dans **les nouveaux modes d'exercice coordonné (52 %) et réceptifs aux évolutions réglementaires**.
- ▶ **Des attentes identifiées vis-à-vis de l'URPS** : valorisation de la place de la profession, disposer d'outils concrets, d'informations régulières sur l'actualité de la profession, et d'un appui structurant au niveau territorial.